

Régions et économie du savoir

## Déclin et adaptation à la périphérie

La côte ouest de Terre-Neuve



Marc L. Johnson

Régions et économie du savoir

Marc L. Johnson

## **Déclin et adaptation à la périphérie**

La côte ouest de Terre-Neuve

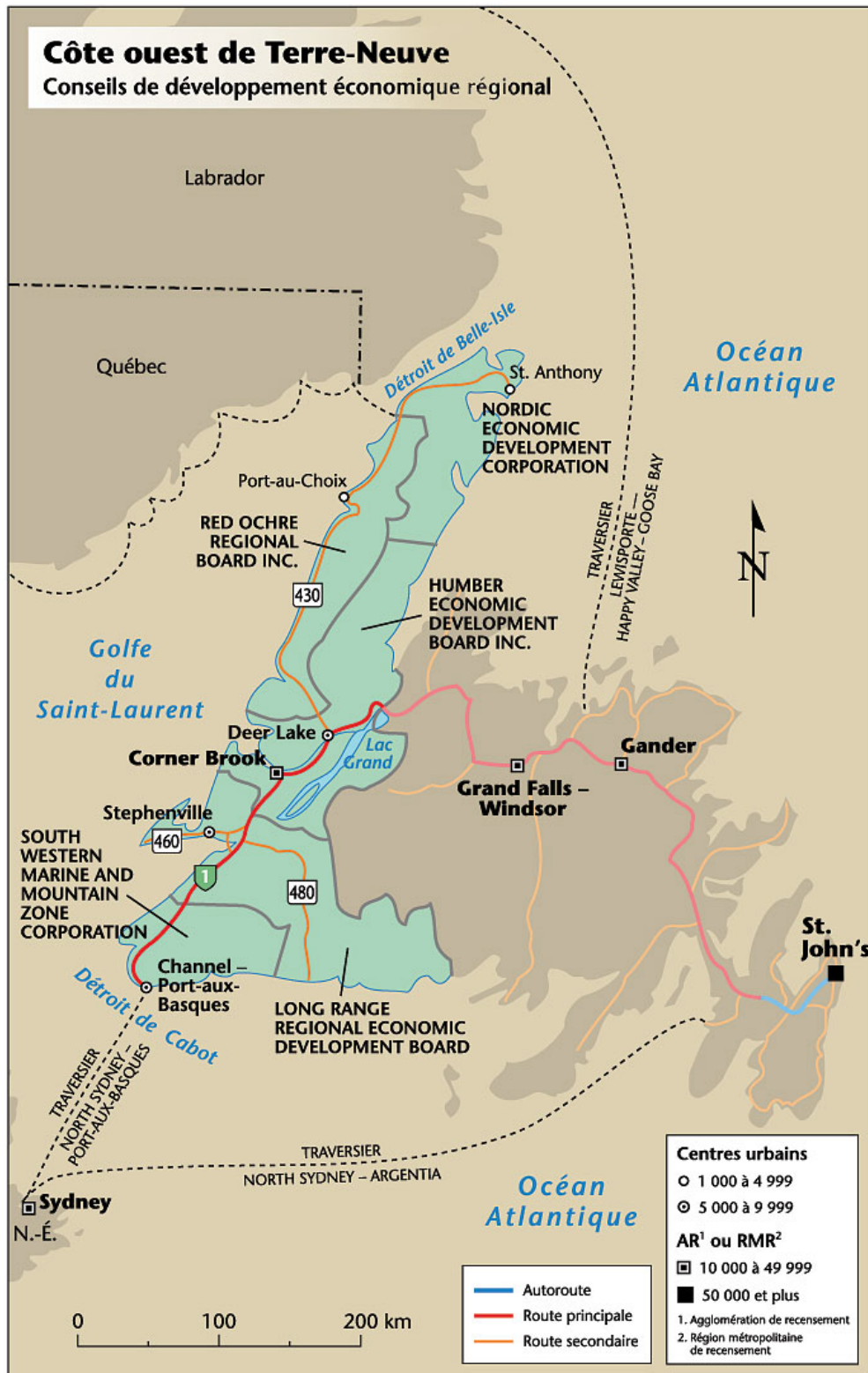
© Institut canadien de recherche sur le développement régional /  
Canadian Institute for Research on Regional Development  
Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société

**ISBN : 0-88659-086-8**

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2002  
Bibliothèque nationale du Canada

# Côte ouest de Terre-Neuve

## Conseils de développement économique régional





L'Institut canadien de recherche sur le développement régional a été créé en 1983 et est établi sur le campus de l'Université de Moncton. Organisme indépendant et sans but lucratif, il est régi par un conseil d'administration. Son mandat est de promouvoir la recherche sur les questions relatives au développement régional dans le cadre notamment de programmes de recherche, de publication et de conférences.

L'Institut envisage l'étude du développement régional dans une perspective très large et souhaite favoriser une approche pluridisciplinaire, incluant l'économie, la géo-graphie économique, la science politique, les politiques publiques et la sociologie.

Les objectifs de l'Institut sont les suivants :

1. susciter un débat public éclairé sur le développement régional;
2. rendre accessibles des informations et des données objectives à ce sujet.

Tout spécialiste intéressé à entreprendre des recherches sur les questions de développement régional est invité à communiquer avec l'Institut. Son site Internet est à l'adresse suivante : [www.umoncton.ca/icdr](http://www.umoncton.ca/icdr).



L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) représente les intérêts de la région de l'Atlantique dans le processus fédéral d'élaboration de politiques et elle est chargée de promouvoir des politiques et des programmes du gouvernement du Canada qui favorisent le développement économique dans les quatre provinces atlantiques. À cette fin, l'APECA mène des recherches sur les politiques visant un grand nombre de questions, de difficultés et de possibilités liées au développement de l'économie de la région.

Le travail de recherche sur les politiques de l'Agence est exécuté de façon stratégique et prévoit une participation active de partenaires des secteurs public et privé ainsi que des principaux intervenants de toute la région de l'Atlantique et de l'extérieur de la région. Parmi ces partenaires on retrouve des organismes indépendants de promotion des affaires publiques, des ministères et organismes du secteur public, des universités, des collèges, des économistes, des regroupements d'entreprises et les sociétés.

L'APECA a appuyé la présente étude par l'entremise de la Mesure de recherche stratégique – Atlantique (MRSa). La Mesure vise à permettre à l'APECA de mieux coordonner et planifier les activités fédérales qui contribuent à la croissance économique de toute la région de l'Atlantique.

## L'AUTEUR

Marc Johnson est chercheur principal à l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, à l'Université de Moncton, depuis janvier 2001. Sociologue, il est diplômé des universités de Moncton, de Strasbourg et de Bordeaux, où il a complété le doctorat en 1992. Il a travaillé comme consultant en recherche et en évaluation de programme, collaborant ainsi avec plusieurs institutions gouvernementales dont Développement des ressources humaines Canada, Patrimoine canadien, l'Agence canadienne de développement international, le Commissariat aux langues officielles et le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il a aussi travaillé pour le compte de l'Organisation nationale anti-pauvreté et du Conseil canadien des pêcheurs professionnels.

Ses champs d'intérêt touchent au développement social, communautaire et économique. Il s'est intéressé à l'alphabétisation et à la formation des adultes, aux mesures d'employabilité, à la vitalité des minorités linguistiques, au renforcement des capacités des collectivités tant au Canada qu'en Afrique, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est.

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos .....	07
<b>I. Profil de la région</b> .....	<b>08</b>
Population .....	09
Secteurs d'emploi .....	13
<i>Secteur des ressources naturelles</i> .....	19
<i>Secteur public</i> .....	24
<i>Industries dites dynamiques</i> .....	26
Activité et revenus .....	29
Scolarisation et compétences .....	34
<b>II. Défis du développement économique</b> .....	<b>38</b>
Assainir le milieu du développement économique communautaire .....	38
Instiller la cohésion communautaire et favoriser l'entrepreneurship .....	40
Faciliter le retour des jeunes .....	42
Rehausser les compétences de la main-d'œuvre .....	43
Diversifier l'économie basée sur les ressources .....	43
Et l'économie du savoir? .....	44
Miser sur le tourisme .....	45
<b>Conclusion</b> .....	<b>48</b>
<b>Personnes consultées</b> .....	<b>50</b>

## AVANT-PROPOS

Cette étude de la côte ouest de Terre-Neuve s'inscrit dans le programme de veille-synthèse des économies régionales périphériques de l'est du Canada. Onze régions font l'objet de cette recherche comparative, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord au Québec, les comtés de Madawaska, Gloucester, Kent et Westmorland au Nouveau-Brunswick, le comté de Prince à l'Île-du-Prince-Édouard, la côte ouest de Terre-Neuve et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre les facteurs liés à la distance qui influent sur l'économie des régions périphériques canadiennes et de dégager les moyens qui sont susceptibles de revitaliser ces régions. La démarche repose sur une double comparaison : d'une part entre les 11 régions périphériques à l'étude et, d'autre part, entre l'est du Canada et le nord de l'Europe, qui présentent plusieurs caractéristiques communes en matière de géographie, ainsi que de structure et de politiques économiques.

Le programme de recherche est mené conjointement par l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société (Montréal) et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (Moncton). En outre, des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université de Moncton collaborent à cette initiative. Le programme est financé par Développement économique Canada pour les régions du Québec et par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Les principaux résultats de la présente étude régionale sont repris dans le rapport final de la recherche. Celui-ci fait également une synthèse des autres travaux réalisés dans le cadre de cette recherche, soit les études portant sur les autres régions, la revue de la littérature internationale traitant de l'économie dans les régions périphériques, l'analyse statistique d'envergure canadienne et les analyses comparatives menées en collaboration avec des chercheurs d'Europe du Nord. Tous ces documents sont accessibles sur Internet à l'adresse

<[www.umoncton.ca/icrdr](http://www.umoncton.ca/icrdr)>.

Marc L. Johnson

Octobre 2001

## I

### PROFIL DE LA RÉGION

Hormis les territoires du Grand Nord canadien, on ne peut imaginer plus périphérique que la province de Terre-Neuve et Labrador, que ce soit du point de vue de sa géographie, de son histoire ou, pour ce qui nous intéresse, de son économie. S'étant jointe à la Confédération canadienne il y a tout juste 50 ans, malgré une bonne dose d'indécision, Terre-Neuve revendique toujours son caractère distinct au sein du Canada. Située plein est, elle a pourtant accueilli il y a mille ans le premier établissement européen en Amérique, celui, temporaire certes, des Vikings. Aujourd'hui, ce sont les touristes qui viennent se pencher sur les vestiges de cette épopée nordique qui a auguré une histoire marquée par la rudesse du milieu naturel et l'esprit d'indépendance des hommes.

Dans le cadre de cette étude, nous avons délimité notre objet à la côte ouest de Terre-Neuve, cette région qui fait face à la Côte-Nord au Québec et au Labrador, le long du golfe du Saint-Laurent. Cette vaste région peu densément peuplée (2,9 hab./km<sup>2</sup>), majoritairement rurale (64 %), a pour seule agglomération urbaine Corner Brook. La petite population francophone d'environ 800 âmes y a son foyer historique dans la péninsule de Port-au-Port.

La région de la côte ouest de Terre-Neuve recoupe les trois comtés de South West Port-aux-Basques au sud, de Corner Brook au centre et de Northern au nord. Il s'agit de la région économique du même nom définie par Statistique Canada, moins le Labrador que nous avons retranché pour des raisons d'homogénéité. Du point de vue provincial, la côte Ouest est elle-même divisée en cinq zones économiques, chacune régie par un conseil de développement régional. C'est autour de ces cinq zones (voir carte) que nous avons organisé notre étude : Nordic, Red Ochre, Humber, Long Range et South Western Marine and Mountain.

La côte ouest de Terre-Neuve est donc une région quelque peu hétéroclite, s'étendant sur toute la hauteur de l'île, de Port-aux-Basques jusqu'à St. Anthony. La pêche y est l'industrie principale autour de laquelle l'histoire, ancienne comme récente, a façonné le mode de vie des Terre-Neuviens. L'autre source d'emplois importante est le secteur gouvernemental. Or les années 1990 ont été marquées par une crise sur ces deux fronts. La quasi-disparition du poisson de fond, qui a secoué l'Est canadien au cours de cette décennie, a eu ici l'effet d'un raz-de-marée. Presque la moitié des emplois, soit environ 1 400, ont disparu dans cette industrie entre 1991 et 1996. Pour cette région, ce ne sont pas uniquement des emplois qui ont été perdus, mais un mode de vie qui a défailli et une prise sur l'avenir qui a glissé entre les doigts de la collectivité. Depuis, les pêcheries se réorganisent sur une base plus diversifiée et l'économie cherche de nouveaux points d'ancrage, mais les cicatrices restent évidentes. En même temps, serrés par



leur situation fiscale, les gouvernements ont considérablement réduit leurs dépenses, et donc leurs transferts vers cette région<sup>1</sup>.

Si la côte Ouest est l'une des portes d'accès à l'île de Terre-Neuve et Labrador grâce au service de traversier de Port-aux-Basques, elle demeure fondamentalement à l'écart de ce qui se fait comme nouveaux développements dans cette province. C'est en effet à St. John's, la capitale, située à l'autre extrémité de l'île, à quelque 700 km de Corner Brook, que se prennent les grandes décisions économiques et que s'édifie la nouvelle économie terre-neuvienne<sup>2</sup>. Il y a bien l'agglomération de Corner Brook, au centre de la région, qui connaît toujours ses heures de gloire grâce à l'industrie forestière, mais le risque de voir cet axe de développement s'amenuiser est réel. Une densité de population très faible et des ressources humaines peu armées pour une réadaptation économique viennent appesantir le défi qui attend les habitants de cette région périphérique.

Dans la pénombre qui semble habiter l'économie de cette région, il y a bien des zones de lumière. La province a réussi un important rattrapage sur le plan de la scolarisation et de l'alphabétisation. La pêche s'est diversifiée et a doublé la valeur de ses débarquements depuis la période avant-moratoire. Le nombre d'emplois a recommencé à croître depuis le dernier recensement. Dans la sous-région de St. Anthony, l'initiative SABRI (St. Anthony Basin Resources Inc.) propose un modèle de développement économique communautaire prometteur, fondé sur les bénéfices de la pêche. Les attributs touristiques de la côte Ouest sont de mieux en mieux connus grâce à la célébration des mille ans de l'épisode viking à L'Anse-aux-Meadows.

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter un profil démographique et socioéconomique de la région, suivi d'une réflexion sur les principaux défis à relever pour relancer le développement de la région.

## Population

Au recensement de 1996, la côte ouest de Terre-Neuve comptait 91 410 habitants, soit 4 000 de moins que cinq ans auparavant (voir tableau 1). C'est une décroissance en accélération que l'on constate : entre 1981 et 1991, elle était de l'ordre de -0,42 % par année en moyenne, mais depuis 1991, le taux annuel moyen atteint -0,73 %. Au cours des 25 dernières années, la population régionale a diminué en moyenne de 0,20 % par année. En regard de la population

---

1. J.D. House explique cette double dépendance envers les pêches et les transferts gouvernementaux, dans *Against the Tide: Battling for Economic Renewal in Newfoundland and Labrador*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 19.

2. J.D. House note qu'il en a toujours été ainsi dans les régions terre-neuviennes, à l'époque coloniale comme aujourd'hui, dans *ibid.*, p. 180.

**Tableau 1**  
**Population et croissance démographique, Canada**  
**et côte ouest de Terre-Neuve, rural/urbain, 1971-1996**

	Population totale			
	1971	1981	1991	1996
Total Canada	21 568 255	24 083 395	26 993 800	28 528 015
Canada rural	5 414 155	5 815 230	5 994 090	6 235 660
Canada urbain	16 154 100	18 268 165	20 999 710	22 292 355
Total Côte ouest T.-N.	96 370	100 060	95 545	91 410
Côte ouest T.-N. rural	63 945	65 005	61 955	58 530
Côte ouest T.-N. urbain	32 425	35 055	33 590	32 880
	Taux de croissance annuel moyen (en %)			
	1971-1981	1981-1991	1991-1996	1971-1996
Total Canada	1,01	1,04	0,93	1,08
Canada rural	0,65	0,28	0,66	0,54
Canada urbain	1,12	1,27	1,00	1,25
Total Côte ouest T.-N.	0,34	-0,42	-0,73	-0,20
Côte ouest T.-N. rural	0,15	-0,44	-0,94	-0,34
Côte ouest T.-N. urbain	0,71	-0,39	-0,36	0,05

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

canadienne, qui a bénéficié d'une croissance annuelle moyenne de 1 % depuis 25 ans, on note l'écart qui caractérise cette région. Et en comparaison des autres régions à l'étude dans ce programme de recherche, la côte Ouest arrive en seconde position, derrière la Gaspésie, pour ce qui est de la plus forte décroissance démographique.

On observe que ce sont en premier lieu les régions rurales qui ont subi ce déclin : en 25 ans, elles ont perdu quelque 5 500 habitants alors que la région urbaine, à savoir l'agglomération de Corner Brook, a maintenu sa population malgré une croissance durant les années 1970 et 1980 et une chute durant les années 1990.

Au sein de la région, la décroissance démographique est assez différenciée. Le tableau 2 détaille le phénomène pour les trois divisions de recensement que compte la côte Ouest. On remarque que c'est dans la division de Humber, la plus peuplée en raison de l'agglomération de Corner Brook et de la ville de Deer Lake, que le nombre d'habitants a le moins décliné au cours des cinq dernières années (-2,2 %). La division de la péninsule Northern, par contre, a perdu presque 9 % de ses effectifs au cours de la même période. La division St. George, au sud, qui a le même poids régional que la péninsule Northern, s'est mieux tirée d'affaire avec un recul de 3,4 %.

Le tableau 3 présente l'évolution de la population par tranche d'âge. Ce sont évidemment les tranches les plus jeunes qui ont fait les frais de ce déclin. En 25 ans, le groupe des moins de 15 ans a chuté de moitié, passant de 39 000 à 18 600 personnes, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de -2,8 %. La tranche d'âge entre 15 et 24 ans a aussi décliné de 1,2 % par année en moyenne durant cette période. Pour ce qui est des autres groupes d'âge, leurs effectifs, tout comme leur poids relatif, ont augmenté.

**Tableau 2**  
**Population par division de recensement,**  
**côte ouest de Terre-Neuve, 1991-1996**

Division de recensement	Population		Croissance (en %)
	1991	1996	
04 – St. George	25 691	24 824	-3,4
05 – Humber	45 314	44 319	-2,2
09 – Péninsule Northern	25 022	22 855	-8,7

Source : Statistique Canada, recensement de 1996.

**Tableau 3**  
**Population et croissance démographique,**  
**côte ouest de Terre-Neuve, par groupe d'âge, 1971-1996**

Groupe d'âge	1971	1981	1991	1996
Moins de 15 ans	39 155	30 600	21 930	18 595
De 15 à 24 ans	19 685	21 190	17 045	14 200
De 25 à 54 ans	27 755	35 495	40 675	41 045
De 55 à 64 ans	5 220	6 635	7 690	8 160
65 ans et plus	4 560	6 110	8 150	9 380
<b>Total Côte ouest T.-N.<sup>1</sup></b>	<b>96 370</b>	<b>100 060</b>	<b>95 545</b>	<b>91 410</b>
Taux de croissance annuel moyen (en %)				
Groupe d'âge	1971-1981	1981-1991	1991-1996	1971-1996
Moins de 15 ans	-2,2	-3,0	-2,7	-2,8
De 15 à 24 ans	0,7	-2,0	-3,0	-1,2
De 25 à 54 ans	2,3	1,2	0,2	1,5
De 55 à 64 ans	2,2	1,4	1,0	1,7
65 ans et plus	2,7	2,7	2,4	2,8
<b>Total Côte ouest T.-N.</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,2</b>

1. En raison de l'arrondissement des valeurs, les totaux ne concordent pas exactement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

Le phénomène démographique corollaire est l'exode des jeunes. Le tableau 4 démontre que l'exode des jeunes est très marqué dans l'ouest de Terre-Neuve (incluant le Labrador), particulièrement entre 1991 et 1996. Dans la plus jeune catégorie d'âge (de 15 à 19 ans), le milieu rural a alors perdu 26 % de ses effectifs, alors que le milieu urbain en a perdu 21 %. Relativement parlant, c'est le

**Tableau 4**  
**Migration nette chez les jeunes par période quinquennale selon le groupe d'âge,**  
**Canada, Terre-Neuve et côte ouest de Terre-Neuve, rural/urbain, 1986-1996**

	De 15 à 19 ans		De 20 à 24 ans		De 25 à 29 ans	
	1986-1991	1991-1996	1986-1991	1991-1996	1986-1991	1991-1996
Canada rural	-14,9	-11,8	-4,1	-2,4	2,6	4,9
Canada urbain	4,8	3,5	1,2	0,6	-0,7	-1,3
Terre-Neuve rural	-19,2	-25,1	-9,1	-16,1	-2,3	-5,8
Terre-Neuve urbain	-1,8	-9,0	-4,4	-7,1	-1,2	-3,2
Côte ouest T.-N. rural	-17,5	-26,0	-6,4	-13,4	-1,4	-3,7
Côte ouest T.-N. urbain	-13,1	-21,3	-6,2	-17,0	-1,8	-6,1

Source : D'après les données fiscales, dans R. Dupuy, F. Mayer et R. Morissette, *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir*, rapport soumis au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Ottawa, Statistique Canada, mars 2000, tableaux 21 et 22.

milieu urbain qui détonne le plus dans la région puisque son solde migratoire négatif est bien plus marqué qu'il ne l'est au niveau canadien ou au niveau provincial. Dans le groupe des 20 à 24 ans et celui des 25 à 29 ans, on observe le même phénomène avec encore plus de netteté chez les jeunes de milieu urbain.

Il semble que l'un des facteurs de l'exode des jeunes est l'accès à l'éducation post-secondaire à l'extérieur de la province ou même à St-John's. Une fois diplômés, les jeunes seraient réticents à rentrer au pays, faute d'emploi ou de conditions de travail intéressantes. Pour contrer ce problème, il faut s'interroger sur les moyens d'attirer les jeunes ouest-Terre-neuviens expatriés sur le continent ou dans la capitale.

On peut aussi étudier la mobilité de la population par les flux migratoires. Les données présentées au tableau 5 reflètent les flux migratoires d'entrée et de sortie pour les trois divisions de recensement de la côte Ouest. On y observe d'abord que, depuis le dernier recensement, le solde migratoire est resté négatif chaque année, bien qu'une légère amélioration soit perceptible pour la dernière année (1998-1999). En gros, les flux de sortie en pourcentage de la population totale, pour chacune des années, varient entre 4,4 et 6,0 %.

Les prévisions démographiques de la province de Terre-Neuve et Labrador n'augurent rien de bon<sup>3</sup>. Entre 1996 et 2016, selon un scénario moyen, la région perdrait 14 209 habitants. Les zones économiques les plus touchées seraient la région autour de Port-aux-Basques (-28 %), et celle dite Nordic, autour de St. Anthony (-24 %).

Il est certain que la débâcle économique qui a suivi le moratoire sur le poisson de fond en 1992 a créé un climat d'incertitude qui a favorisé un tel exode des jeunes. La perspective de se trouver un emploi n'est pas très bonne dans la région économique et, de plus, ses extrémités nord et sud sont peu pourvues d'établissements de formation qui puissent les retenir sur place. Nous verrons dans les sections qui suivent comment le contexte économique contribue à façonner ce profil démographique.

### **Secteurs d'emploi**

La côte ouest de Terre-Neuve est une vaste région rurale où l'activité économique a toujours été intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles. La mer lèche cette côte du nord au sud et la forêt occupe la partie centrale et sud de la région. Les activités de pêche et d'exploitation forestière constituent donc l'ossature de son économie. Le dernier quart de siècle a cependant vu une transformation de la structure des emplois au profit des services, comme l'illustre le tableau 6. D'abord, on remarque que le nombre

---

3. Province of Newfoundland and Labrador, *Population Projections Newfoundland and Labrador*, Department of Finance, Economics and Statistics Branch, juin 2001, <[www.economics.gov.nf.ca/popMain.asp](http://www.economics.gov.nf.ca/popMain.asp)> (consulté le 14 septembre 2001).

global d'emplois dans la région est passé de 21 917 à 27 500 entre 1971 et 1996,  
ce qui

**Tableau 5**  
**Flux migratoire selon le type de migrants, par division de recensement,**  
**côte ouest de Terre-Neuve, 1996-1999**

	<b>Population totale</b>	<b>Immigrants</b>	<b>Migrants interprov. entrants</b>	<b>Migrants intraprov. entrants</b>	<b>Entrées totales</b>	<b>Émigrants</b>	<b>Migrants interprov. sortants</b>	<b>Migrants intraprov. sortants</b>	<b>Sorties totales</b>	<b>Solde migratoire</b>	<b>Flux de sortie (en % de la population totale)</b>
<b>1996-1997</b>	<b>1996</b>										
St. George	25 203	0	510	352	862	6	794	352	1 152	-290	4,57
Humber	45 020	8	689	828	1 525	13	1 449	655	2 117	-592	4,70
Péninsule Northern	23 154	10	234	331	575	5	736	472	1 213	-638	5,24
<b>1997-1998</b>	<b>1997</b>										
St. George	24 954	0	434	380	814	4	1 010	338	1 352	-538	5,42
Humber	44 552	7	712	673	1 392	10	1 500	708	2 218	-826	4,98
Péninsule Northern	22 562	9	293	274	576	2	845	496	1 343	-767	5,95
<b>1998-1999</b>	<b>1998</b>										
St. George	24 432	0	473	320	793	8	875	314	1 197	-404	4,90
Humber	43 814	31	689	676	1 396	16	1 292	632	1 940	-544	4,43
Péninsule Northern	21 818	15	346	241	602	1	568	441	1 010	-408	4,63

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, *Estimations de la migration* (91C0025), 1996-1999.





**Tableau 6**  
**Répartition des emplois par secteur industriel, côte ouest de**  
**Terre-Neuve et Labrador et Canada, 1971 et 1996**

Secteur industriel	1971				1996			
	Côte ouest T.-N.		Canada		Côte ouest T.-N.		Canada	
	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%	Nombre d'emplois	%
Commerce	3 814	17	1 195 327	16	5 280	19	2 318 710	17
Éducation	1 708	8	631 426	8	3 890	14	1 419 600	11
Secteur manufacturier	3 305	15	1 577 117	21	2 815	10	1 799 015	13
Santé et services sociaux	1 375	6	421 792	6	2 670	10	841 705	6
Secteur primaire	2 529	12	445 287	6	2 445	9	683 580	5
Hôtels, restaurants, pensions et campings, loisirs	1 049	5	412 290	5	2 275	8	1 183 825	9
Fonction publique	1 413	6	615 514	8	1 770	6	815 250	6
Transports et communications	1 874	9	652 587	9	1 725	6	982 125	7
Construction	2 615	12	482 650	6	1 440	5	668 285	5
Services personnels	700	3	330 613	4	1 285	5	846 190	6
Finances, assurances et immobilier	331	2	344 689	5	845	3	740 010	6
Autres	1 053	5	261 044	3	645	2	397 355	3
Services supérieurs – technologies <sup>1</sup>	65	0	62 917	1	195	1	379 555	3
Services supérieurs – autres <sup>2</sup>	85	0	80 901	1	220	1	271 820	2
<b>Total<sup>3</sup></b>	<b>21 917</b>	<b>100</b>	<b>7 514 155</b>	<b>100</b>	<b>27 500</b>	<b>100</b>	<b>13 347 025</b>	<b>100</b>

1. Services supérieurs liés aux technologies (services d'ingénierie, architectes, services informatiques, services de gestion).

2. Services supérieurs autres (avocats, notaires, publicité, etc.).

3. En raison de l'arrondissement des valeurs, les totaux ne concordent pas exactement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

représente une hausse de 25 %. En comparaison, le nombre d'emplois au niveau national s'est accru de 78 %. On y constate aussi que l'économie de la région a perdu de la vigueur, tant du côté du secteur primaire que de la transformation, de la construction ou des transports et des communications.

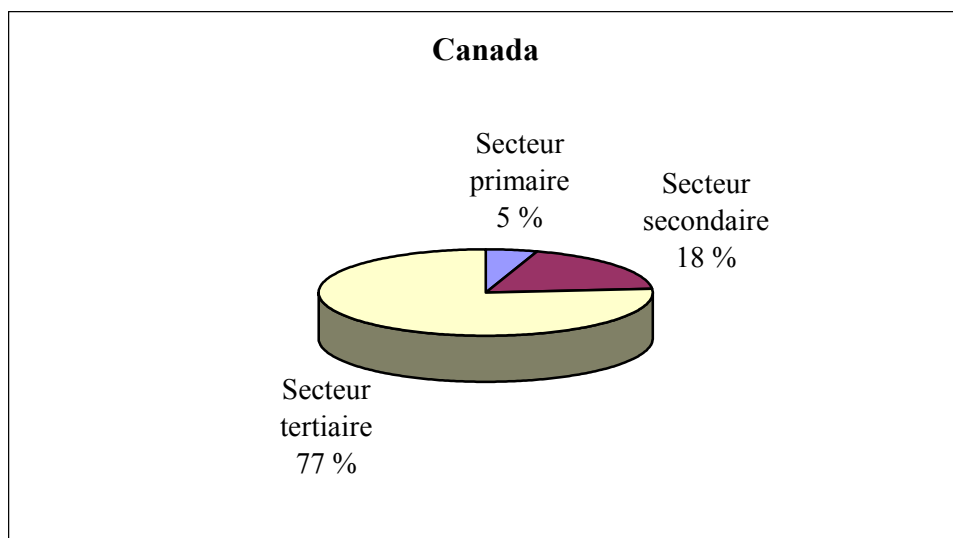
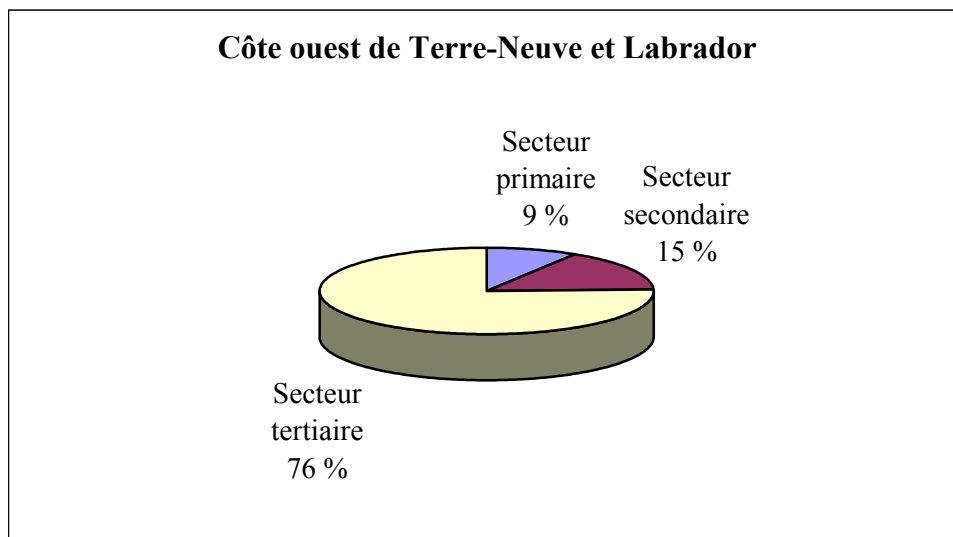
Le commerce était le principal secteur d'emploi sur la côte ouest de Terre-Neuve en 1991 comme en 1996, sans compter qu'il avait réalisé une légère croissance de deux points de pourcentage en 1996, se situant alors à 19 %. Ce secteur se comparait avantageusement à la moyenne canadienne. C'est la composante du commerce du détail qui dominait largement, avec 4 245 des 5 280 emplois. La multitude de petits dépanneurs est sans doute pour quelque chose dans cette prédominance du commerce de détail. Nombreux sont les intervenants socioéconomiques qui y voient une incapacité des entrepreneurs de franchir la barrière psychologique de ce qui existe déjà. Mais il faut dire que la dispersion de la population rend nécessaire un nombre relativement important de commerces de détail, en particulier dans les petits centres régionaux.

Deux secteurs ont accusé un déclin prononcé sur le plan de leur part d'emplois : le secteur manufacturier, qui a vu sa part passer de 15 à 10 % des emplois régionaux, et le secteur de la construction, qui a perdu la moitié de son importance, passant de 12 à 5 % des emplois. Pour ce qui est du secteur manufacturier, la région a suivi en quelque sorte la tendance canadienne selon laquelle ce secteur a perdu de son importance relative dans la structure industrielle. Mais pour ce qui est de la construction, la baisse radicale qu'a connue la région contraste avec la relative stabilité du secteur à l'échelle nationale.

La figure 1 présente une distribution des emplois entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 1996. On note que le secteur tertiaire est largement prédominant dans la région, avec 76 % des emplois, dans la même mesure qu'au niveau national. La différence entre la région et le pays se situe dans le secteur primaire, qui est sensiblement plus important dans la région (9 %) qu'au niveau canadien (5 %), avec comme corollaire un secteur secondaire plus faible dans la région (15 %) que dans l'ensemble du Canada (18 %). Au regard de notre programme de recherche comparative, la côte ouest de Terre-Neuve vient au quatrième rang en ce qui a trait à l'importance du secteur tertiaire (sur 11 régions), mais en avant-dernière position, derrière le Bas-Saint-Laurent, pour ce qui est de la taille relative de son secteur secondaire.

Le tableau 7 fournit une illustration plus détaillée de la croissance des principaux secteurs d'emploi dans la région, en prenant 1971 comme année de référence (1971 = 100). Si l'on écarte les trois secteurs qui dominent par leur croissance, soit les services supérieurs (technologies) et les services supérieurs (autres), ainsi que les finances, les assurances et l'immobilier, puisque leurs poids relatifs combinés font tout juste 5 % des emplois, on constate que quatre secteurs

**Figure 1**  
**Répartition des emplois par secteur économique,**  
**côte ouest de Terre-Neuve et Canada, 1996**



Source : Statistique Canada, recensement de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

**Tableau 7**  
**Croissance de l'emploi par secteur,**  
**côte ouest de Terre-Neuve, années choisies**

Secteur d'emploi	Croissance (indice 1971 = 100)			
	1971	1981	1991	1996
Services supérieurs – technologies <sup>1</sup>	100	169	277	300
Services supérieurs – autres <sup>2</sup>	100	147	223	259
Finances, assurances et immobilier	100	272	262	256
Éducation	100	183	190	228
Hôtels, restaurants, pensions et campings, loisirs	100	154	183	217
Santé et services sociaux	100	148	176	194
Services personnels	100	142	183	184
Commerce	100	139	151	138
Fonction publique	100	145	206	125
Secteur primaire	100	136	115	97
Transports et communications	100	121	101	92
Secteur manufacturier	100	183	116	85
Construction	100	76	54	55
Autres	100	65	45	61

1. Services supérieurs liés aux technologies (services d'ingénierie, architectes, services informatiques, services de gestion).

2. Services supérieurs autres (avocats, notaires, publicité, etc.).

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS

ont affiché une belle croissance au cours des 25 dernières années. Deux secteurs relevant du secteur public, soit l'éducation de même que la santé et les services sociaux, ont enregistré respectivement une croissance de 128 % et de 94 %. Ils sont accompagnés du secteur touristique et des loisirs, qui a aussi doublé ses effectifs (117 %), et de celui des services personnels, qui a crû de 84 %. Deux secteurs ont connu une croissance modérée : d'abord la fonction publique qui, après avoir doublé ses effectifs au cours des années 1970 et 1980, a rétrogradé pour atteindre une croissance globale de 25 % en 1996; et ensuite le commerce qui, malgré son poids considérable, n'a augmenté que de 38 % en 25 ans. Finalement, divers secteurs ont accusé une décroissance : primaire, transports et communications, manufacturier et construction.

On remarque donc non seulement que les emplois liés aux services, en particulier au commerce et au secteur public, constituent la majeure partie des emplois, mais aussi qu'ils ont connu les meilleurs taux de croissance. Nous allons nous arrêter sur ces secteurs. Mais avant, comme les emplois axés sur les

ressources restent structurellement importants, nous allons y regarder de plus près.

### ***Secteur des ressources naturelles***

Compte tenu du caractère essentiellement rural et maritime de la région, il est étonnant que le secteur primaire ne soit pas plus dominant dans l'ouest de Terre-Neuve et Labrador (9 % des emplois), à l'image des autres régions de l'Atlantique<sup>4</sup>. Le tableau 8 nous fournit un portrait plus détaillé de ce secteur, de même que des secteurs d'emploi qui concernent la première transformation des ressources naturelles. Au total, ce sont 4 755 emplois qui peuvent être attribués au grand secteur de l'exploitation et de la transformation des ressources, soit 17 % de l'ensemble des emplois de la région. En regard des autres régions à l'étude dans notre programme de recherche comparative, la côte ouest de Terre-Neuve arrive en queue de peloton pour ce qui est de l'importance relative du secteur des ressources, devançant uniquement le Bas-Saint-Laurent et le sud-est du Nouveau-Brunswick (Moncton). Globalement, le secteur des ressources sur la côte Ouest n'arrive même pas à la hauteur du secteur commercial. Deux catégories se dégagent nettement de ce tableau : les activités générées par l'industrie des pêches et celles engendrées par l'industrie forestière.

L'industrie des pêches a présidé à la colonisation de Terre-Neuve. Aux plus lointaines époques, les paléindiens nomades y venaient en saison pour pêcher et pour chasser les mammifères marins. Ils ont été suivis par d'autres peuples autochtones, puis par les Basques, les Français et les colons anglais. Il n'est pas exagéré de parler d'un pays façonné par cette industrie, laquelle reste aujourd'hui importante, ne serait-ce qu'en raison de l'inquiétude profonde qu'elle continue de semer chez une population qui ne veut pas perdre pied à nouveau.

Les données du tableau 8 nous permettent de prendre la mesure de cette industrie. La pêche<sup>5</sup> et la transformation du poisson assuraient 2 035 emplois en 1996, un nombre en baisse de 400 depuis 1971, mais de 2 700 depuis 1981 et de 1 435 depuis 1991. Ce sont donc la moitié des emplois qui sont disparus depuis 15 ans. Le nombre de pêcheurs a diminué du quart entre 1991 (2 000) et 1996 (1 520), mais c'est surtout parmi les employés de la transformation que la chute a été radicale : leur nombre est passé de 1 470 à 500 en cinq ans. Et ceci venait s'ajouter à une baisse de leurs effectifs de l'ordre de 50 % survenue entre 1981 (2 745) et 1991 (1 470).

---

4. Le secteur primaire regroupe 17 % des emplois dans la région de Prince (Î.-P.-É.), 16 % dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et 12 % dans le comté de Gloucester au Nouveau-Brunswick.

5. Les emplois générés par la pêche et la chasse sont combinés dans cette catégorie, mais le nombre de chasseurs commerciaux est négligeable.

**Tableau 8**  
**Répartition des emplois liés aux ressources naturelles, par secteur,**  
**Canada et côte ouest de Terre-Neuve, années choisies**

	1971	1981	1991	1996
<b>Secteur primaire</b>				
Agriculture	145	180	345	235
Chasse et pêche	1 730	2 020	2 000	1 520
Forêts	520	925	390	370
Mines, pétrole et gaz	135	310	170	320
<b>Secteur secondaire – 1<sup>re</sup> transformation</b>				
Agroalimentaire	215	370	342	250
Poisson	715	2 745	1 470	515
Bois	210	110	60	95
Papier	1 575	1 935	1 170	1 215
Autres	220	310	286	235
<b>Total ressources</b>	<b>5 465</b>	<b>8 905</b>	<b>6 233</b>	<b>4 755</b>
Reste de l'économie	16 452	21 775	23 087	22 745
<b>Total des emplois</b>	<b>21 917</b>	<b>30 680</b>	<b>29 320</b>	<b>27 500</b>

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

On constate que le dernier quart de siècle a été houleux dans l'industrie des pêches sur la côte ouest de Terre-Neuve, à l'image de l'ensemble de l'est du Canada d'ailleurs. Le tableau 9 dresse un portrait de l'évolution des débarquements de cette industrie dans l'Est canadien au cours des années 1990. On remarque d'abord l'effet de la crise du poisson de fond qui a frappé cette grande région à partir de 1991. En 1992, les effets des moratoires se faisaient pleinement sentir et se sont traduits par une baisse considérable du volume des débarquements. En 1995, on semblait atteindre le creux de la vague alors que les débarquements se chiffraient à quelque 638 000 tonnes, en baisse de moitié depuis 1990. Cependant, on note une tendance inverse de la valeur des débarquements, qui atteignait son sommet, soit 1,36 milliard de dollars, en cette même année de 1995, en hausse de 43 % par rapport à 1990.

Terre-Neuve et Labrador a été l'une des premières provinces touchées par la crise. Le volume de ses débarquements a chuté de 1991 à 1995, pour reprendre depuis 1996. Les données de 1999 et de 2000 indiquent une certaine stabilité autour de 270 000 tonnes<sup>6</sup>. Du coup, Terre-Neuve et Labrador a perdu le premier rang des provinces de l'Est, aux mains de la Nouvelle-Écosse, qui est restée en tête jusqu'à ce jour. Contrairement à la tendance des volumes, celle de la valeur des débarquements provinciaux n'a cessé de croître depuis 1993. En 1998, la

6. Province of Newfoundland and Labrador, *Fact Sheets, 1999 and 2000*, Department of Fisheries and Aquaculture, <[www.gov.nf.ca/fishaq/Industry/Fact.htm](http://www.gov.nf.ca/fishaq/Industry/Fact.htm)> (consulté le 24 septembre 2001).

**Tableau 9**  
**Volume et valeur des débarquements des pêches commerciales,**  
**provinces de l'est du Canada, 1990-1998**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Terre-Neuve</b>									
Volume (en tonnes métriques)	545 423	424 808	285 595	247 602	138 237	138 606	195 346	215 467	266 950
Valeur (en milliers de dollars)	279 474	261 972	199 177	209 112	225 343	345 818	289 758	328 737	413 937
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>									
Volume (en tonnes métriques)	71 504	59 645	47 372	43 370	47 635	47 501	53 726	57 916	54 097
Valeur (en milliers de dollars)	62 093	70 612	79 715	73 708	93 353	115 545	100 956	112 665	111 314
<b>Nouvelle-Écosse</b>									
Volume (en tonnes métriques)	493 382	517 335	492 930	402 418	340 155	271 064	279 331	299 840	297 395
Valeur (en milliers de dollars)	444 861	498 239	511 572	478 255	504 555	512 157	466 227	511 817	540 502
<b>Nouveau-Brunswick</b>									
Volume (en tonnes métriques)	157 789	116 785	126 492	122 040	142 170	133 436	107 346	110 941	110 630
Valeur (en milliers de dollars)	93 334	97 153	104 850	106 625	174 542	208 439	157 906	147 154	129 906
<b>Québec</b>									
Volume (en tonnes métriques)	74 330	73 872	70 426	58 553	51 230	47 772	50 691	51 156	49 378
Valeur (en milliers de dollars)	74 137	86 042	88 881	91 560	130 026	177 274	134 036	114 196	98 777
<b>Est du Canada</b>									
Volume (en tonnes métriques)	1 342 428	1 192 445	1 022 815	873 983	719 427	638 379	686 440	735 320	778 450
Valeur (en milliers de dollars)	953 900	1 014 018	984 195	959 260	1 127 819	1 359 233	1 148 883	1 214 569	1 294 436

Source : Données de Pêches et Océans Canada, compilées par Maurice Beaudin, *La valorisation des produits de la mer dans l'Est canadien*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, collection « Maritimes », 2001, annexe B.

valeur des débarquements à Terre-Neuve et Labrador atteignait 414 millions de dollars et, en 2000, 581 millions de dollars, soit le double depuis 1990<sup>7</sup>.

Ces tendances inversées des volumes et de la valeur des débarquements nous indiquent que l'industrie a réussi une certaine diversification des espèces exploitées, en particulier avec la crevette et le crabe, qui rapportent davantage que le regretté poisson de fond. La pêche côtière à la crevette (*inshore shrimp fishing*) est venue bouleverser la donne depuis 1997. Jusque-là, c'est la pêche hauturière de cette espèce qui prévalait à Terre-Neuve et Labrador, mais les prises restaient limitées : environ 16 000 tonnes en 1996, comparativement à 4 000 tonnes pour la crevette côtière<sup>8</sup>. Depuis l'attribution de quotas plus généreux aux pêcheurs côtiers, ce sont plus de 75 000 tonnes qui ont été capturées en 2000. Dans la foulée de cette nouvelle activité de pêche, les débarquements de crabe ont à leur tour augmenté de 16 000 à 68 000 tonnes entre 1992 et 1999<sup>9</sup>. Au total, en 2000, les crustacés ont remplacé le poisson de fond comme principal groupe d'espèces débarquées, tant sur le plan du volume (60 %) que de la valeur (75 %). Les autres espèces principales débarquées en 2000 étaient, en ordre décroissant, la morue, le capelan, le hareng et les clams/praires<sup>10</sup>.

Ce portrait de l'industrie au niveau provincial se répercute nécessairement sur la côte ouest de Terre-Neuve. La part régionale de la capacité de pêche terre-neuvienne est de l'ordre de 16 % si l'on se base sur le nombre d'emplois (1 520/9 375) dans la pêche professionnelle en 1996. Nous ne connaissons pas les données régionales sur l'emploi par secteur depuis le recensement de 1996, mais compte tenu de l'émergence de la pêche à la crevette à partir de 1997, laquelle est très pratiquée dans la région ouest, on peut penser que la capacité de pêche régionale s'est accrue. Selon les données récentes du ministère provincial des Pêches et de l'Aquaculture, 26 usines y étaient actives en 2000, dont 16 sont dites « *core plants* » parce qu'elles peuvent transformer toutes les espèces débarquées, dans le cadre d'une stratégie provinciale de diversification<sup>11</sup>.

La pêche à la crevette a connu un bon succès notamment dans la région de St. Anthony, dans la zone Nordic. L'allocation d'un quota de pêche à la crevette de 3 000 tonnes à une corporation communautaire de développement économique nommée St. Anthony Basin Resources Inc. a eu pour effet de créer un dynamisme

---

7. Ibid.

8. Province of Newfoundland and Labrador, *The Economy, 2001*, Department of Finance, mars 2001, p. 14.

9. Province of Newfoundland and Labrador, *Industry Overview: Post Moratorium (1992-1999)*, Department of Fisheries and Aquaculture, <[www.gov.nf.ca/fishaq/Industry/post.htm](http://www.gov.nf.ca/fishaq/Industry/post.htm)> (consulté le 24 septembre 2001).

10. Canada, *Pêches commerciales de la côte atlantique*, Pêches et Océans Canada, <[www.dfo-mpo.gc.ca/communic/statistics/landigs/2000aqf.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/statistics/landigs/2000aqf.htm)> (consulté le 24 septembre 2001).

11. Province of Newfoundland and Labrador, *2000 Seafood Industry Year in Review*, Department of Fisheries and Aquaculture, <[www.gov.nf.ca/fishaq/Publications/2000yir/contents.htm](http://www.gov.nf.ca/fishaq/Publications/2000yir/contents.htm)> (consulté le 25 septembre 2001).



original dans cette sous-région. SABRI cède son quota à un tiers détenteur d'un permis de pêche, en l'occurrence à la Clearwater, basée en Nouvelle-Écosse<sup>12</sup>, et perçoit des droits (*royalties*). En plus, la Clearwater s'engage à faire transformer ses prises par l'entreprise St. Anthony Seafoods, propriété de SABRI (25 %), d'intérêts islandais (25 %) et de la Clearwater, qui exploite une usine moderne dans ce village. SABRI retirerait environ un million de dollars annuellement de cet arrangement original<sup>13</sup>. SABRI a ainsi pu réinvestir dans l'usine de transformation de la localité, qui avait dû fermer sous le choc du moratoire sur le poisson de fond. De plus, SABRI utilise ses fonds comme capital de risque pour attirer des investisseurs dans la région, en particulier dans l'industrie manufacturière légère et celle qui fournit une valeur ajoutée aux ressources naturelles. Il faut noter que la pêche à la crevette reste cependant fragile face aux fluctuations des prises comme à celles du marché. Au cours de l'été 2001, un moratoire temporaire a dû être adopté pour contrer la faible demande du marché européen.

L'aquaculture n'est pas encore très développée sur la côte Ouest, mais elle fait l'objet de plusieurs projets d'innovation. Une vingtaine de sites détiennent des permis d'aquaculture dans la région, soit une infime partie de la production terre-neuvienne, laquelle ne représente qu'un dixième de la production aquacole de l'Est canadien<sup>14</sup>. Des initiatives intéressantes sont néanmoins poursuivies et visent à élever jusqu'à maturité des jeunes morues capturées en mer.

Si les pêcheries ne sont plus en tête des industries de la côte ouest de Terre-Neuve, il reste qu'elles sont dans la tête de tous les intervenants économiques de la région. La crise socioéconomique et démographique actuelle est en bonne partie attribuée au déclin de cette industrie, et les espoirs d'un renouveau économique s'appuient aussi sur elle. Nous en reparlerons dans la dernière section de cette étude.

L'industrie forestière est également très présente sur la côte ouest de Terre-Neuve. Le tableau 8 nous indique qu'en 1996 le nombre de travailleurs forestiers se situait à 370, en baisse de 30 % depuis 1971. Il ne s'agit donc pas d'un secteur d'emploi qui joue un rôle central dans la région. Par contre, la transformation des produits de la forêt est plus significative. L'industrie papetière employait quelque 1 200 personnes en 1996, soit une baisse de 23 % depuis 25 ans, mais de 37 % depuis son apogée en 1981. Ces emplois sont concentrés dans deux papeteries régionales : la Kruger à Corner Brook et l'Abitibi-Consolidated à Stephenville. Il

---

12. La Clearwater a récemment été achetée par Fishery Products International, une société basée à Terre-Neuve.

13. Selon les promoteurs de l'initiative, SABRI aurait comme seul antécédent des arrangements similaires chez des communautés inuits du Labrador. Entretien à St. Anthony, le 22 juin 2001.

14. Maurice Beaudin, *La valorisation des produits de la mer dans l'Est canadien*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, collection « Maritimes », 2001, p. 78.

s'agit de deux usines modernes qui se sont délestées d'un nombre considérable d'employés au cours des années. Les usines ont intégré les copeaux de bois à leurs intrants pour assurer un meilleur approvisionnement, et des études de faisabilité portant sur le recyclage du papier sont actuellement en cours<sup>15</sup>. On continue d'effectuer des investissements importants dans ces deux usines, ce qui laisse présager une continuité à moyen terme. La région de Roddickton, dans la zone Nordic, a aussi une vocation forestière, avec deux scieries et une usine de fabrication de panneaux de particules de bois. Dans l'ensemble de la région, les intervenants expriment néanmoins une certaine crainte de voir ces usines manquer de matière première à moyenne échéance.

Le reste du secteur des ressources naturelles est par ailleurs très faible. On comptait 235 emplois agricoles et 250 emplois dans la transformation agroalimentaire en 1996. Bien que les intervenants économiques souhaitent voir de nouvelles initiatives dans l'industrie agricole, la diminution de 200 emplois dans ces secteurs depuis 1991 n'augure rien de bon. Du côté des mines et de l'énergie, Terre-Neuve et Labrador fait grand état du potentiel offshore depuis quelques années, mais aucun développement significatif n'est encore intervenu dans la région ouest. On a répertorié plusieurs gisements pétrolifères sur la terre ferme dans la région, et une douzaine de sites font actuellement l'objet d'activités d'exploration. La région de Port-au-Port a été témoin de l'érection d'un puits de pompage en 2001 et espère y trouver une source de développement local. De plus, sept mines sont en exploitation dans la région.

Le gouvernement provincial compte beaucoup sur les richesses minières pour relancer l'économie vacillante de la côte Ouest. Mais il a aussi incité l'industrie des pêches à diversifier les espèces débarquées et à accroître la valeur ajoutée dans la transformation. Ce sont des avenues prometteuses.

### ***Secteur public***

Le secteur public joue un rôle important dans la dynamique des emplois, en particulier dans les régions périphériques, où il contribue à faire augmenter la masse salariale de façon significative. La catégorie « secteur public » regroupe les emplois des domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que de la fonction publique (voir tableau 10). Cet agrégat représente 8 330 emplois sur la côte ouest de Terre-Neuve, soit 30 % des emplois régionaux. Ensemble, ces trois secteurs constituent donc la première catégorie d'emploi, avant le commerce. À l'échelle des régions à l'étude dans ce programme de recherche comparative,

---

15. Selon un interlocuteur de la Humber Economic Development Board, lors d'un entretien à Corner Brook, le 27 juin 2001.

**Tableau 10**  
**Répartition des emplois du secteur public par domaine d'activité,**  
**Canada et côte ouest de Terre-Neuve, années choisies**

	1971		1981		1991		1996	
	Canada	Côte ouest T.-N.	Canada	Côte ouest T.-N.	Canada	Côte ouest T.-N.	Canada	Côte ouest T.-N.
Éducation	631 426	1 708	936 444	3 118	1 252 785	3 250	1 419 600	3 890
Santé et services sociaux	421 792	1 375	602 302	2 037	805 254	2 424	841 705	2 670
Fonction publique	615 514	1 413	830 997	2 045	1 015 288	2 908	815 250	1 770
Total secteur public	1 668 732	4 495	2 369 742	7 200	3 073 327	8 583	3 076 555	8 330
Reste de l'économie	5 845 423	17 422	8 559 929	23 479	9 742 312	20 737	10 270 470	19 170
Total <sup>1</sup>	7 514 155	21 917	10 929 671	30 679	12 815 639	29 320	13 347 025	27 500
Part du secteur public (en % du total)	22	21	22	23	24	29	23	30

1. En raison de l'arrondissement des valeurs, les totaux ne concordent pas exactement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

la côte ouest de Terre-Neuve vient au premier rang pour ce qui est de l'importance relative de son secteur public, suivie de la Gaspésie.

On note que le secteur public au niveau régional a pratiquement doublé entre 1971 et 1996, passant de 4 495 à 8 330 emplois. Mais si l'on y regarde de plus près, on constate que la fonction publique à proprement parler a connu une expansion soutenue qui a brusquement pris fin, le nombre d'emplois y grim pant de 1 400 à 3 000 entre 1971 et 1991, puis chutant à 1 770 en 1996. Terre-Neuve et Labrador a en fait suivi la tendance canadienne marquée par des compressions importantes dans les effectifs de la fonction publique au cours des années 1990. Quant au secteur de l'éducation et à celui de la santé et des services sociaux, ils ont été en croissance continue.

Si le secteur public occupe une part aussi importante des emplois dans la région à l'étude, c'est parce que les autres secteurs d'emploi enregistrent une croissance faible, voire négative. On remarque en effet, dans le tableau 10, que le reste de l'économie a subi une baisse d'environ 20 % entre 1981 et 1996. Il y a eu une décroissance économique globale, ce qui a eu pour effet de gonfler la part relative des emplois du secteur public. Malgré le déclin démographique constaté au début de cette étude, ces emplois restent nécessaires en raison de la dispersion de la population régionale.

### ***Industries dites dynamiques***

La nouvelle économie est principalement axée sur les emplois du secteur des services. Parmi ceux-ci, on désigne comme services dynamiques les emplois orientés vers la distribution, le commerce, les services aux entreprises, ainsi que les finances, les assurances et l'immobilier. En outre, le secteur manufacturier à moyenne ou haute valeur ajoutée demeure un élément central de la nouvelle économie, dans la mesure où ses produits incorporent un fort apport technologique. Aux fins de la présente étude, nous regroupons tous ces secteurs d'emploi dans la catégorie des industries dynamiques.

En 25 ans, cet agrégat s'est accru de 515 emplois, mais sa part relative parmi tous les emplois a diminué de 16 à 14 % (voir tableau 11). Pourtant, à l'échelle canadienne, cet agrégat industriel représente un quart des emplois, il a pratiquement doublé en termes absolus et il a obtenu une légère croissance relative (de 25 à 26 %). C'est le déclin ou la faible croissance des secteurs des transports, des communications et du commerce de gros qui ont entraîné une baisse dans la région. Les secteurs qui ont démontré le plus de vigueur sont les finances, les assurances et l'immobilier de même que les services supérieurs (technologies) bien que, dans ce dernier cas, les emplois y soient peu nombreux.

Le secteur des transports est pourtant une composante clé de l'économie de la côte ouest de Terre-Neuve. Située aux antipodes de la capitale St. John's, la

**Tableau 11**  
**Répartition des emplois dans les industries dites dynamiques, par secteur,**  
**Canada et côte ouest de Terre-Neuve, 1971 et 1996**

Secteur	1971				1996			
	Canada	%	Côte ouest T.-N.	%	Canada	%	Côte ouest T.-N.	%
Manufacturier – moyenne valeur ajoutée	382 616	5	65	0	527 225	4	105	0
Manufacturier – haute valeur ajoutée	113 864	2	25	0	160 565	1	60	0
Transports	397 945	5	1 230	6	539 205	4	1 080	4
Communications	254 643	3	644	3	442 920	3	645	2
Finances, assurances et immobilier	344 689	5	331	2	740 010	6	845	3
Services supérieurs – technologies	62 917	1	65	0	379 555	3	195	1
Commerce de gros	329 305	4	1 090	5	714 100	5	1 035	4
Toutes les industries dynamiques	1 885 979	25	3 450	16	3 503 580	26	3 965	14
Reste de l'économie	5 628 177	75	18 467	84	9 843 445	74	23 535	86
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>7 514 155</b>	<b>100</b>	<b>21 917</b>	<b>100</b>	<b>13 347 025</b>	<b>100</b>	<b>27 500</b>	<b>100</b>

1. En raison de l'arrondissement des valeurs, les totaux ne concordent pas exactement.

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

région est traversée dans sa partie sud par l'autoroute transcanadienne qui relie, d'ouest en est, le service de traversier de Port-aux-Basques et St. John's. Un flux important de marchandises et de touristes transite donc par la région, ce qui ne semble pourtant pas se traduire par une infrastructure et des emplois plus nombreux dans ce secteur.

Heureusement, le service de traversier est resté entre les mains de Marine Atlantique, une société de la Couronne, ce qui a permis de freiner les pertes d'emplois, contrairement à ce qui s'est produit dans les autres provinces de l'Atlantique, qui ont aussi connu une privatisation de ce service. Des démarches sont par ailleurs en cours afin d'établir un service de transport maritime de marchandises entre Corner Brook et Belledune, au Nouveau-Brunswick. Ce traversier de marchandises permettrait d'accéder plus facilement au marché continental, car le port de Belledune est relié au chemin de fer. Mais, comme le rappellent les économistes, un lien va dans les deux sens et cette liaison par traversier ouvrirait encore davantage la région aux importations.

La région compte trois aéroports. Celui de St. Anthony est d'envergure locale, mais n'a pas été cédé à des intérêts privés. Ceux de Deer Lake et de Stephenville sont d'envergure régionale et ont été cédés à des intérêts privés; leur survie est précaire compte tenu des poches d'air que traverse le transport aérien ces derniers temps. Le service ferroviaire terre-neuvien a pour sa part été définitivement abandonné en 1988, après avoir été actif durant 90 ans.

Ces quelques données sur les industries dites dynamiques ne permettent pas d'anticiper une venue en force de l'économie du savoir dans la région. On sait que ces industries ont tendance à privilégier les agglomérations urbaines, riches en main-d'œuvre qualifiée et en services aux entreprises. À ce chapitre, la côte ouest de Terre-Neuve n'a pas encore beaucoup à offrir, mais comme nous le verrons dans la dernière section, plusieurs intervenants socioéconomiques ne craignent pas d'entrevoir malgré tout le virage technologique.

Les données qui précèdent peignent un tableau des emplois jusqu'au recensement de 1996. La donne a quelque peu évolué depuis. On sait par exemple que, dans la région économique de la côte ouest de Terre-Neuve<sup>16</sup>, le nombre d'emplois est passé de 39 000 à 43 000 entre 1996 et 2000<sup>17</sup>. Il est donc à prévoir que la reprise économique aura quelque peu modifié ce portrait. Mais examinons maintenant la participation de la population au marché du travail et les revenus qu'on rapporte dans cette région.

---

16. La côte ouest de Terre-Neuve constitue ici une des régions économiques telles que définies par Statistique Canada.

17. Statistique Canada, CANSIM, *Enquête sur la population active*, tableau 279-0006.

## **Activité et revenus**

La côte ouest de Terre-Neuve ne peut que présenter des taux d'activité et de chômage qui reflètent le rendement économique que nous venons de constater. Le tableau 12 nous fait voir en effet que, avec un taux d'activité de 55,1 % en 2000, cette région ne devance que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie en queue du peloton. On remarque toutefois que la côte Ouest a remonté une pente raide depuis 1994. De plus, la situation actuelle de cette région n'a rien vraiment à envier à l'ensemble de Terre-Neuve et Labrador, qui rapportait un taux d'activité semblable (55,8 %).

Le taux de chômage vient compléter ce portrait (voir tableau 13). Sur la côte Ouest, il se situait à 17,8 % en 2000 et n'était dépassé qu'en Gaspésie (20,0 %). Il est vrai que le taux de chômage a sensiblement diminué sur la côte Ouest depuis 1993, alors qu'il atteignait 24,4 %. C'était le contrecoup du moratoire. On note aussi que le taux de chômage a toujours été plus élevé (sauf en 1995) dans la région ouest que dans la province entière. Ce taux de chômage si élevé, combiné à un faible taux d'activité, signifie donc que la population active est fortement chômeuse, que le nombre d'individus qui occupent un emploi n'est pas très élevé, et ce, à longueur d'année.

Cette situation de la population active se répercute sur le revenu. Le tableau 14 nous indique que le revenu moyen par habitant était de 12 497 \$ en 1996 sur la côte Ouest, soit 67,6 % de la moyenne nationale. Malgré ce score peu enviable, il faut souligner que le revenu moyen par habitant a été en croissance constante dans la région depuis 1971, époque où il n'était que la moitié du revenu moyen canadien.

Il est intéressant d'analyser les sources de ce revenu. Le tableau 15 démontre que le revenu provenant du travail dans la région à l'étude représentait entre 59 % (rural) et 71 % (urbain) du revenu total en 1996. Cette part a diminué depuis 1991, alors qu'elle variait de 65 % (rural) à 76 % (urbain). Cette baisse peut être corrélée à un taux de chômage plus élevé en 1996, comme nous l'avons noté dans le tableau 13. Si l'on compare cette dépendance envers les transferts avec la situation canadienne, on remarque que la côte Ouest accuse une dépendance supérieure dans une mesure variant entre sept et huit points de pourcentage pour les zones urbaines et entre 14 et 16 points pour les zones rurales.

Il est certain que l'assurance-chômage a été un facteur clé de cette dépendance au cours des années 1990. En outre, la région a bénéficié massivement de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, instituée en 1994, qui visait à faciliter la réadaptation de la main-d'œuvre à la suite du moratoire. À Terre-Neuve et Labrador résidaient les deux tiers des clients de ce programme qui s'adressait à tout l'est du Canada. Dans la zone Nordic, entre 15 et 20 % de la population âgée de 15 ans et plus était bénéficiaire du programme. Les fonds déboursés dans la

**Tableau 12**  
**Taux d'activité (en %) par région économique, 1987-2000**

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Canada</b>	<b>66,4</b>	<b>66,8</b>	<b>67,2</b>	<b>67,1</b>	<b>66,5</b>	<b>65,7</b>	<b>65,4</b>	<b>65,2</b>	<b>64,9</b>	<b>64,7</b>	<b>64,9</b>	<b>65,1</b>	<b>65,6</b>	<b>65,9</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>54,1</b>	<b>55,1</b>	<b>56,0</b>	<b>56,7</b>	<b>56,2</b>	<b>54,2</b>	<b>53,6</b>	<b>53,6</b>	<b>53,0</b>	<b>52,1</b>	<b>52,5</b>	<b>53,9</b>	<b>56,3</b>	<b>55,8</b>
030 - Côte ouest, péninsule Northern et Labrador	58,3	56,3	57,3	55,5	55,5	53,4	51,0	54,0	51,4	51,5	51,3	53,0	55,2	55,1
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>63,2</b>	<b>64,2</b>	<b>65,2</b>	<b>65,4</b>	<b>64,9</b>	<b>65,6</b>	<b>65,3</b>	<b>65,3</b>	<b>65,1</b>	<b>66,0</b>	<b>66,1</b>	<b>65,7</b>	<b>66,4</b>	<b>66,9</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>59,9</b>	<b>60,7</b>	<b>61,3</b>	<b>62,0</b>	<b>61,6</b>	<b>60,2</b>	<b>60,2</b>	<b>60,2</b>	<b>59,6</b>	<b>59,5</b>	<b>59,9</b>	<b>60,7</b>	<b>61,0</b>	<b>61,7</b>
240 - Sud	51,1	55,6	55,6	57,2	57,4	57,2	54,4	54,9	53,3	53,0	55,5	56,5	58,7	56,6
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>58,4</b>	<b>59,1</b>	<b>59,9</b>	<b>60,0</b>	<b>58,6</b>	<b>58,9</b>	<b>59,1</b>	<b>58,6</b>	<b>59,4</b>	<b>58,6</b>	<b>59,9</b>	<b>60,7</b>	<b>61,0</b>	<b>61,6</b>
310 - Campbellton-Miramichi	51,7	51,4	53,2	53,7	50,2	49,3	50,6	50,7	52,4	51,4	56,1	55,4	54,0	55,2
320 - Moncton-Richibouctou	60,8	60,8	61,3	61,4	61,0	62,5	62,4	60,7	63,5	64,1	62,7	62,7	63,7	64,8
350 - Edmundston-Woodstock	56,5	58,4	58,3	55,9	52,7	54,4	54,9	57,4	56,9	54,7	57,4	60,2	60,5	61,3
<b>Québec</b>	<b>63,5</b>	<b>63,7</b>	<b>64,1</b>	<b>64,2</b>	<b>63,5</b>	<b>62,5</b>	<b>62,2</b>	<b>62,3</b>	<b>62,1</b>	<b>61,9</b>	<b>62,1</b>	<b>62,6</b>	<b>62,8</b>	<b>63,2</b>
410 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	49,4	52,0	52,5	47,4	45,6	43,8	46,1	47,2	46,3	45,5	51,1	49,5	50,3	51,5
415 - Bas-Saint-Laurent	55,7	56,2	53,1	55,3	57,6	55,9	54,6	56,7	57,4	57,1	57,9	54,9	57,6	54,2
465 - Abitibi-Témiscamingue	58,1	62,1	64,3	60,9	60,4	59,5	59,0	59,9	62,1	61,4	63,7	61,9	62,8	63,6
475 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	57,8	57,4	55,8	59,0	58,8	57,3	56,8	53,9	57,5	57,2	57,9	58,1	59,7	59,5
480 - Côte-Nord et Nord-du-Québec et 490	61,9	64,8	66,1	68,9	66,9	62,3	63,0	63,8	63,5	62,5	62,4	58,3	63,8	62,3

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2000 (CD1T30AN).



**Tableau 13**  
**Taux de chômage (en %) par région économique, 1987-2000**

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Canada</b>	<b>8,8</b>	<b>7,8</b>	<b>7,5</b>	<b>8,1</b>	<b>10,3</b>	<b>11,2</b>	<b>11,4</b>	<b>10,4</b>	<b>9,4</b>	<b>9,6</b>	<b>9,1</b>	<b>8,3</b>	<b>7,6</b>	<b>6,8</b>
<b>Terre-Neuve</b>	<b>18,1</b>	<b>16,2</b>	<b>15,5</b>	<b>16,9</b>	<b>18,0</b>	<b>20,2</b>	<b>20,4</b>	<b>20,2</b>	<b>18,1</b>	<b>19,3</b>	<b>18,6</b>	<b>18,0</b>	<b>16,9</b>	<b>16,7</b>
030 - Côte ouest, péninsule Northern et Labrador	23,0	19,5	16,1	17,6	19,5	22,2	24,4	22,5	17,6	21,0	18,9	19,8	19,3	17,8
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>12,5</b>	<b>12,4</b>	<b>13,7</b>	<b>14,6</b>	<b>16,7</b>	<b>18,1</b>	<b>17,6</b>	<b>17,2</b>	<b>15,0</b>	<b>14,7</b>	<b>15,4</b>	<b>13,8</b>	<b>14,4</b>	<b>12,0</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>12,1</b>	<b>10,2</b>	<b>9,8</b>	<b>10,5</b>	<b>12,1</b>	<b>13,2</b>	<b>14,3</b>	<b>13,5</b>	<b>12,1</b>	<b>12,3</b>	<b>12,1</b>	<b>10,5</b>	<b>9,6</b>	<b>9,1</b>
240 - Sud	10,5	8,3	7,8	8,9	10,9	11,2	12,1	12,8	12,2	12,1	12,1	12,0	10,4	9,8
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>13,2</b>	<b>11,9</b>	<b>12,1</b>	<b>12,1</b>	<b>12,8</b>	<b>13,0</b>	<b>12,5</b>	<b>12,4</b>	<b>11,2</b>	<b>11,6</b>	<b>12,7</b>	<b>12,2</b>	<b>10,2</b>	<b>10,0</b>
310 - Campbellton-Miramichi	15,4	14,9	16,3	17,4	17,2	18,1	17,9	18,3	14,0	13,7	17,0	19,0	16,7	16,1
320 - Moncton-Richibouctou	13,7	10,9	11,1	11,5	11,6	12,1	12,1	11,7	11,6	12,4	12,7	11,0	9,5	8,6
350 - Edmundston-Woodstock	11,9	11,7	12,4	11,0	13,0	11,6	9,5	8,8	9,6	8,9	10,5	10,2	8,9	8,9
<b>Québec</b>	<b>10,2</b>	<b>9,5</b>	<b>9,6</b>	<b>10,4</b>	<b>12,1</b>	<b>12,7</b>	<b>13,3</b>	<b>12,3</b>	<b>11,4</b>	<b>11,9</b>	<b>11,4</b>	<b>10,3</b>	<b>9,3</b>	<b>8,4</b>
410 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16,4	16,4	19,7	20,4	18,2	21,0	22,1	21,6	20,6	18,7	23,5	22,0	20,8	20,0
415 - Bas-Saint-Laurent	12,3	12,4	13,4	13,0	14,7	14,5	16,3	15,3	13,1	14,1	16,2	13,6	10,2	10,3
465 - Abitibi-Témiscamingue	8,7	9,7	11,0	13,3	13,8	13,7	14,0	12,9	11,5	10,9	14,4	15,0	13,4	11,7
475 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	13,6	13,1	12,0	13,2	14,9	14,8	15,7	14,9	14,6	14,3	14,5	14,3	11,5	10,4
480 - Côte-Nord et Nord-du-Québec et 490	12,5	11,8	11,1	10,9	15,5	12,9	14,4	14,5	13,4	15,1	14,8	14,0	14,4	12,6

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2000 (CD1T30AN).

**Tableau 14**  
**Revenu moyen par habitant, Canada et côte ouest**  
**de Terre-Neuve et Labrador, années choisies**

	1971	1981	1991	1996
Canada	2 701 \$	8 529 \$	17 271 \$	18 473 \$
Côte ouest T.-N.	1 444 \$	5 193 \$	11 325 \$	12 497 \$
Côte ouest T.-N./Canada (en %)	53,5	60,9	65,6	67,6

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

**Tableau 15**  
**Répartition des revenus selon la source, Canada**  
**et côte ouest de Terre-Neuve, 1991 et 1996**

Source de revenu	1991								1996							
	Canada rural		Canada urbain		Côte ouest T.-N. rural		Côte ouest T.-N. urbain		Canada rural		Canada urbain		Côte ouest T.-N. rural		Côte ouest T.-N. urbain	
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%
Revenu du travail	10 114	73	14 400	79	6 588	65	10 316	76	10 888	70	14 791	76	6 624	59	10 555	71
Transferts des gouvernements	2 233	16	1 918	10	3 059	30	2 307	17	3 081	20	2 477	13	4 052	36	3 079	21
Autres revenus	1 462	11	1 997	11	418	4	950	7	1 542	10	2 137	11	570	5	1 173	8
Revenu total	13 810	100	18 315	100	10 065	100	13 573	100	15 511	100	19 405	100	11 246	100	14 807	100

Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

province en vertu de la Stratégie au cours de ces années de crise étaient équivalents à ceux de l'aide sociale<sup>18</sup>. Depuis la fin du programme, l'assurance-emploi a pris le relais, mais le problème du trou noir, à savoir la période entre la fin des prestations et le début de la période de travail, reste un problème structurel dans la région<sup>19</sup>. Avec le recul, on constate que la côte ouest de Terre-Neuve, comme plusieurs autres régions périphériques d'ailleurs, accuse une dépendance chronique à l'égard des transferts<sup>20</sup>.

L'une des difficultés dans le contexte de crise qu'a connu la côte ouest de Terre-Neuve, c'est la nécessité que la main-d'œuvre puisse s'adapter aux nouvelles circonstances économiques. Nous allons maintenant voir cette question de plus près.

### Scolarisation et compétences

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des contemporains que l'éducation et le perfectionnement des compétences sont des facteurs clés du développement socioéconomique. L'économie dite du savoir dans laquelle s'engagent aujourd'hui nos sociétés requiert de solides compétences de la part des ressources humaines. Cela est vrai pour tous les milieux, et les régions dites de ressources n'y échappent pas. L'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche font aujourd'hui appel à des technologies qui exigent de nouvelles compétences de la part des travailleurs. La côte ouest de Terre-Neuve étant caractérisée par son industrie des pêches, il est intéressant de noter que la professionnalisation des pêcheurs, pilotée par la Newfoundland Professional Fish Harvesters Certification Board, en collaboration avec le Conseil canadien des pêcheurs professionnels, met d'abord l'accent sur la formation. Celle-ci touche tant aux compétences dites de base (lecture, écriture, calcul et communication) à l'utilisation des outils technologiques, à la compréhension de la réglementation et des données environnementales et à la gestion d'entreprise.

Le tableau 16 illustre les progrès remarquables réalisés par la côte ouest de Terre-Neuve au regard de la formation. Le nombre d'individus âgés de 15 ans et plus qui n'ont pas atteint leur 9<sup>e</sup> année a diminué de 47 à 21 % entre 1971 et 1996. La région a en cela suivi la tendance canadienne, mais elle a obtenu de meilleurs

---

18. Province of Newfoundland and Labrador, *The Atlantic Groundfish Strategy: An Analysis of the Program on a Regional Basis*, Department of Finance, Economics and Statistics Branch, <[www.gov.nf.ca/publicat/tags/default.htm](http://www.gov.nf.ca/publicat/tags/default.htm)> (consulté le 27 septembre 2001).

19. L'appellation locale de ce problème est d'ailleurs « *Road Blocks Season* », car cette période de transition, aiguisant les frustrations, se traduirait systématiquement par des barricades sur les routes.

20. J.D. House estime que la « dépendance était devenue un mode de vie » à Terre-Neuve et que l'économie de cette province était « à la remorque des transferts », dans *Against the Tide...*, p. 19 et 154 (traduction).

**Tableau 16**  
**Niveau d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus,**  
**Canada et côte ouest de Terre-Neuve, années choisies**

Niveau d'éducation	1971		1981		1991		1996									
	Canada	Côte ouest T.-N.	Canada	Côte ouest T.-N.	Canada	Côte ouest T.-N.	Canada	Côte ouest T.-N.								
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%								
Moins d'une 9 <sup>e</sup> année	4 744 840	31,2	26 970	47,1	3 731 170	20,0	23 445	33,8	2 959 765	13,9	17 190	23,4	2 727 085	12,1	15 080	20,7
Diplôme universitaire	719 890	4,7	800	1,4	1 490 040	8,0	2 650	3,8	2 419 645	11,4	3 720	5,1	3 000 675	13,3	4 305	5,9
Certificat ou diplôme en sc. appl., génie, sc. agric., maths ou sc. phys.									905 230	4,2	1 245	1,7	1 107 880	4,9	1 635	2,2
Diplôme ou certificat d'une école des métiers ou technique									1 799 415	8,4	6 730	9,1	1 999 465	4,8	7 670	10,5

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

résultats que plusieurs autres régions à l'étude dans ce programme de recherche comparative. La côte Ouest arrive en effet en cinquième position, sur 11 régions, pour ce qui est du niveau de scolarisation<sup>21</sup>. Il faut mettre ce résultat en relation avec les efforts considérables déployés à Terre-Neuve et Labrador en faveur de l'alphabétisation. À l'échelle canadienne, l'expérience de cette province, en particulier dans le contexte de l'après-moratoire, est vue comme un cas exemplaire.

L'obtention d'un diplôme universitaire est perçue comme un indicateur clé de l'aptitude de la main-d'œuvre à s'engager dans l'économie du savoir. À ce chapitre, la côte Ouest a encore fait des progrès remarquables : le nombre de diplômés universitaires y a quintuplé depuis 1971, passant de 1,4 à 5,9 % de sa population âgée de 15 ans et plus. Malgré cela, la part des diplômés universitaires en 1996 reste bien en deçà de la moyenne canadienne et atteint tout juste le niveau national d'il y a 25 ans. En regard des autres régions à l'étude, Terre-Neuve et Labrador arrive ici en dernière position, en compagnie de la Gaspésie et du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. La proportion des personnes qui ont reçu une formation dans le domaine scientifique sur la côte Ouest se situe à un maigre 2 %. Par contre, dans le domaine technique, elle s'élève à 10,5 %.

Le profil de la population régionale en matière de formation supérieure peut s'expliquer par la distribution de la capacité de formation sur le vaste territoire de la côte Ouest. La région dispose d'un campus de la Memorial University à Corner Brook, le Sir Wilfred Grenfell College, qui compte environ 1 200 étudiants<sup>22</sup>. Cet établissement offre le programme de baccalauréat en science infirmière, celui des sciences (science environnementale et foresterie), celui des arts (anglais, étude de l'environnement, histoire, humanités, psychologie, études sociales et culturelles) et celui des beaux-arts (théâtre et arts visuels). La capacité de recherche et développement est présente, grâce notamment à un financement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Du côté technique, la côte Ouest compte quatre campus du College of the North Atlantic, soit à St. Anthony, à Corner Brook, à Stephenville et à Port-aux-Basques, qui offrent des programmes variés.

Les dépenses de Terre-Neuve et Labrador dans les domaines de l'éducation collégiale et universitaire ont diminué, entre 1988-1989 et 1998-1999, respectivement de 10 et 6 %, alors qu'au niveau national elles ont plutôt augmenté de 13 et de 7 %<sup>23</sup>. Compte tenu du défi à relever pour rehausser le niveau de scolarité

---

21. Les régions de la Gaspésie (29 %), de Gloucester (26 %), du Madawaska (23 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (23 %) et du Bas-Saint-Laurent (22 %) accusent un plus grand écart par rapport à la moyenne canadienne que la côte ouest de Terre-Neuve (celle-ci étant ex aequo avec la Côte-Nord, au Québec).

22. Memorial University, Sir Wilfred Grenfell College, <galaxy.swgc.mun.ca> (consulté le 10 octobre 2001).

23. Conseil des statistiques canadiennes en éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*, Ottawa, février 2000, p. 226.

sation, de diplomation et de compétences de sa main-d'œuvre, il est à espérer que la province reverra à la hausse les investissements qu'elle réalise dans ce secteur.

Les données qui précèdent brossent un tableau assez sombre de la vitalité démographique et socioéconomique de la côte ouest de Terre-Neuve. Les problèmes rencontrés par cette région sont autant de défis à relever. La section qui suit esquisse les défis qui sont évoqués par les intervenants du milieu.

## II

### DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À notre sens, les défis du développement économique sont des cibles qui doivent avant tout être déterminées par les acteurs économiques régionaux. Ces défis peuvent consister à surmonter des difficultés ou à atteindre des idéaux collectifs, mais ils devraient supposer la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives. Le chercheur peut, dans le meilleur des cas, contribuer à mettre en évidence ces défis, mais ces cibles n'ont de véritable valeur que si elles s'incorporent à l'expérience des acteurs eux-mêmes. C'est pourquoi les éléments que nous relevons dans cette seconde section découlent des discussions que nous avons eues avec les intervenants socioéconomiques de la côte ouest de Terre-Neuve<sup>24</sup>. Nous avons retenu sept grands défis autour desquels s'articulent les principales difficultés à surmonter et exposé les atouts que présente la région dans l'optique du développement socioéconomique.

#### **Assainir le milieu du développement économique communautaire**

Les intervenants du développement socioéconomique sur la côte ouest de Terre-Neuve sont nombreux et la plupart nous diront qu'une certaine confusion règne dans ce monde où se croisent l'analyse, la planification, l'élaboration des politiques et le soutien aux initiatives de développement. Chacun a une conception claire de son rôle mais saisit mal comment la diversité des rôles qu'il côtoie s'harmonise. On nous a expressément dit, à maintes reprises, qu'il y a confusion sur qui fait quoi. J.D. House écrit que, loin d'être intégrés, les leviers du développement économique dans cette province sont répartis entre plusieurs agences provinciales et fédérales, et gérés par des individus qui sont loin de partager la même vision du développement économique, les mêmes priorités d'allocation budgétaire<sup>25</sup>.

Qui sont les joueurs? Ils proviennent de tous les paliers de gouvernement. Au niveau fédéral, l'APECA a le mandat de favoriser la mise sur pied d'entreprises et la création de possibilités d'emplois. Elle dispose de deux agents régionaux sur la côte Ouest. Elle appuie, par exemple, le réseau des corporations locales de développement des entreprises (CLDE) et injecte des fonds dans des projets d'envergure. Elle finance aussi les conseils de développement régional (voir ci-

---

24. Par « nous », il faut entendre non seulement le rédacteur de cette étude régionale, mais aussi les membres de l'équipe de l'INRS qui ont visité le terrain et, en particulier, notre collègue Maurice Beaudin, de l'ICRDR, dont les conseils nous ont grandement éclairé.

25. House, *Against the Tide...*, p. 100.



dessous). L'approche centrée sur les besoins spécifiques de la région et l'apport de l'APECA sont généralement jugés pertinents.

Les CLDE visent la création de petites entreprises en milieu rural ainsi que la croissance d'entreprises existantes. Leurs services incluent des prêts, des garanties de prêts, des subventions et des conseils. Les CLDE constituent une formule qui a en général été superposée à des corporations de développement préexistantes. Elles sont au nombre de quatre dans la région ouest, situées à Port-aux-Basques, à Stephenville, à Corner Brook et à Plum Point.

Le ministère de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) joue aussi un rôle important sur plusieurs plans en ce qui a trait au domaine socio-économique. Il est clair que la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique de ce ministère et ses politiques relatives à l'assurance-emploi et aux mesures de développement de l'emploi ont significativement influencé les conditions de vie pour bon nombre d'individus.

Le ministère de Pêches et Océans Canada (MPO) joue évidemment un rôle très délicat dans la région. Le moratoire qu'il a décrété en 1992 y a provoqué une onde de choc et l'issue de ce moratoire tient les gens en haleine.

Au niveau provincial, le principal intervenant est le ministère d'Industry, Trade and Rural Development, qui compte une quinzaine d'agents distribués dans la région ouest. Ses services incluent le conseil aux petites et moyennes entreprises et l'aide financière sous forme de crédits d'impôt ou de subventions. C'est ce ministère qui a supervisé les premières années d'opération de la structure des zones économiques (20 zones dont cinq dans la région ouest), qui sont dotées chacune d'un conseil de développement régional (*zonal board*). Ces conseils de développement régional sont véritablement la cheville ouvrière du développement régional. Lorsqu'ils furent créés, il y a cinq ans, ils devaient progressivement remplacer les associations régionales de développement déjà en place depuis deux décennies. Ces dernières étaient devenues, selon certains, de simples instigatrices de projets de création d'emplois temporaires pour permettre aux individus d'être admissibles à l'assurance-emploi<sup>26</sup>.

Le mandat des nouveaux conseils, dont les membres sont nommés à l'intérieur de la région, est essentiellement de planifier le développement à l'échelle de leur zone, de repérer les occasions d'affaires et de création d'emplois et de coordonner l'action des différents intervenants autour de ces objectifs. Dans les faits, ces conseils sont souvent contestés, accusés d'avoir imposé une autre couche bureaucratique au processus de développement. Certes, leur mandat n'est pas facile, et le plus court chemin pour la critique est de leur imputer les déboires que connaît la région. Les conseils de développement régional ne détiennent pas des fonds substantiels, et leur planification stratégique ne peut pas se substituer à des investissements ou à des appuis financiers publics en argent sonnante. Dans ce

---

26. Ibid., p. 181.

contexte, leur position est difficile à tenir. Ils s'aventurent parfois dans le conseil technique aux entreprises et se heurtent aux multiples agences qui occupent déjà ce terrain. Si la raison d'être de ces conseils reste à être clarifiée, nous avons tout de même constaté que leur personnel est en général jeune et dynamique, ce qui, en soi, est un précieux apport pour rétablir un équilibre de la participation des divers groupes d'âge au développement économique et social de la région.

En deçà de ces instances régionales, on trouve une multitude d'associations sous-régionales et locales et de conseils municipaux qui cherchent aussi à revitaliser l'économie régionale.

Globalement, on constate en effet une certaine nébulosité dans le pilotage du développement. Les intervenants sont nombreux et leurs actions se chevauchent, ce qui produit parfois des frictions improductives. Sur le terrain, il y a cependant un certain consensus selon lequel les fonctionnaires de la capitale provinciale, comme ceux d'Ottawa, manquent de sensibilité à l'égard des dynamiques régionales. La question de la distance qui sépare la région non seulement des marchés, mais aussi des centres de décisions administratives, est soulevée avec vigueur. Une meilleure compréhension, de la part des responsables gouvernementaux, de ces effets de distance devrait, par exemple, déboucher sur une nouvelle politique de subventions des transports.

### **Instiller la cohésion communautaire et favoriser l'entrepreneursip**

La section précédente pourrait laisser penser que tous les problèmes de la côte Ouest sont imputables à des facteurs et à des agents de l'extérieur. Au contraire, les intervenants jettent aussi un regard critique sur leur société. Il est vrai que leur identité historique, définie par le caractère insulaire d'une province entrée dans la Confédération canadienne après moult hésitation, donne inévitablement une teinte particulière à leur analyse de la situation économique contemporaine. Pour la région nord en particulier, la transition d'une économie presque autarcique, fondée sur l'exploitation saisonnière des ressources de la mer, de la terre et de la forêt, à une économie industrielle axée principalement sur la pêche, à partir des années 1970, fut rien de moins que destructurante. Et lorsque cette économie industrielle des pêches s'est soudainement enrayée pour cause de rareté de la ressource au cours des années 1990, la déstructuration de la vie socioéconomique a vraiment été mise à nu. L'une des caractéristiques de cette déstructuration est la distribution inégale des richesses, car les pêches n'ont pas fait que des malheurs, mais aussi des riches.

Aujourd'hui, les intervenants socioéconomiques souhaitent que les communautés côtières réforment leur vocation économique, qu'elles participent à une croissance de l'emploi et s'affranchissent de la dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux. Mais cette société n'est pas nécessairement prête ou

disposée à un tel revirement. Encore de nos jours, le secteur économique informel semble très répandu dans ces communautés. Toujours riches de savoir-faire pratiques, les habitants de cette région peuvent s'acquitter des tâches liées à la construction, à l'entretien ou à la réparation des biens meubles et immobiliers sans le recours au marché. Cette faculté, que l'on qualifierait de débrouillardise en d'autres lieux, est vue ici comme une entrave à la vitalité économique. Les charpentiers, menuisiers, plombiers, maçons, mécaniciens, etc., ont en effet massivement quitté la région pour exercer lucrativement leur métier ailleurs, et on observe aujourd'hui une pénurie dans ces domaines de compétence.

Cette économie au noir n'est évidemment pas comptabilisée. Si elle répond aux besoins d'une certaine qualité de vie en région, elle ne semble pas favoriser l'entrepreneurship. Pourtant, l'entrepreneurship est largement vu comme une stratégie de développement pour les régions périphériques. Si, comme l'affirme par exemple J.D. House, certains acteurs du gouvernement provincial n'y accordent pas autant d'importance stratégique qu'aux grands projets industriels, il reste que les PME sont au cœur du développement des régions dynamiques<sup>27</sup>. Sur la côte Ouest, on observe généralement peu de traditions permettant de guider les gens qui se lancent en affaires. Les modèles actuels sont les pêcheurs, les uns riches mais qui gèrent sans véritablement réinvestir dans leur milieu, les autres pauvres et qui n'inspirent pas davantage les jeunes entrepreneurs. Il y a aussi les dépanneurs qui, tout au plus, vivent.

Pour rehausser la capacité entrepreneuriale de la région, il faut surmonter des obstacles culturels et structurels. L'un des défis auxquels fait face la côte Ouest, du moins dans ses régions les plus rurales, c'est de créer une cohésion communautaire pour susciter des investissements, le développement de projets collectifs, voire d'instruments de nature coopérative. Contrairement à plusieurs autres régions de l'est du Canada, la côte ouest de Terre-Neuve n'a jamais connu de fort mouvement coopératif. L'épargne locale n'est pas mise à contribution dans le développement, alors que les banques ont largement délaissé ces régions<sup>28</sup>. Un tel esprit coopératif pourrait être utile dans le contexte actuel de profonde déprime économique.

L'épineuse question de l'assurance-emploi doit aussi être revue. Il est clair qu'elle a historiquement joué un rôle équitable de redistribution de la richesse nationale. Mais dans le contexte des activités économiques saisonnières, l'assurance-emploi ne semble pas toujours avoir un effet stimulant, bien au contraire. Il faudrait réfléchir à une politique qui soutiendrait le revenu des

---

27. Ibid., p. 79.

28. On nous a affirmé que, pour négocier un emprunt commercial, il fallait désormais s'adresser aux succursales bancaires de Halifax. Entretien à Plum Point, le 21 juin 2001.

travailleurs saisonniers en chômage, tout en encourageant des activités économiques complémentaires et une croissance économique régionale.<sup>29</sup>.

Des solutions structurelles doivent aussi être trouvées. Pour lancer de nouvelles entreprises ou donner de l'expansion à celles qui sont en place, il faudra réunir du capital de risque. Pour ce faire, il faudra miser sur des partenariats qui réunissent des investisseurs étrangers, des investisseurs locaux et des fonds publics, car on ne voit pas comment, pris individuellement, ces éventuels investisseurs assumeraient seuls un tel risque. De plus, les investisseurs locaux devront accepter de partager le risque avec des coinvestisseurs étrangers à la région, ce qui, aux dires de nos interlocuteurs, n'a pas toujours été facile dans le passé.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'exploitation des ressources halieutiques, le modèle de SABRI, à St. Anthony, serait intéressant à suivre. Il combine ingénieusement l'exploitation des ressources et le développement économique communautaire. Tout en permettant à la collectivité d'exercer un meilleur contrôle sur la répartition de la richesse produite dans l'industrie des pêches, il engendre du capital qui peut être réinvesti dans l'économie locale. Bien sûr, une telle approche n'est pas sans risque si elle est dépendante d'une seule ressource, comme l'a démontré la crise de la crevette de l'été 2001 à Terre-Neuve et Labrador.

Une dernière suggestion pour surmonter la faiblesse de l'entrepreneurship serait de développer des espaces d'incubation d'entreprises, soutenus par des fonds publics. Ces espaces pourraient, dans le meilleur des cas, être reliés à des initiatives de recherche et développement de la Memorial University. On connaît déjà des expériences intéressantes par exemple à Pasadena (le Venture Centre) et à Port-aux-Basques (IT Centre).

### **Faciliter le retour des jeunes**

Après avoir pris la mesure des forces et des faiblesses du contexte socio-économique actuel, le défi le plus inquiétant dans l'esprit des intervenants est celui de l'exode des jeunes. De fait, l'enjeu de ce défi est la continuité démographique. L'incidence de la dépopulation se fait sentir dans plusieurs régions où, par exemple, il n'y a plus assez d'élèves pour maintenir des écoles primaires et secondaires.

En général, on s'interroge, sans trop d'optimisme, sur les façons de maintenir les jeunes au pays. Pourtant, comme on nous l'a judicieusement fait observer, les Terre-Neuviens ont de tout temps assumé un certain nomadisme. Ce n'est pas depuis la dernière crise du poisson de fond que des Terre-Neuviens travaillent en Ontario, en Alberta ou en Nouvelle-Écosse. Plutôt que d'élaborer des stratégies

---

29. Sur cette question, Terre-Neuve a déjà longuement réfléchi à la réforme de la sécurité du revenu dans le cadre de sa commission royale sur l'emploi et le chômage, présidée par J.D. House, dont le rapport a été déposé en 1986. Lire le récit de cette initiative dans House, *Against the Tide...*, chapitre 8.

pour museler ce désir de partir à la découverte du monde, pour empêcher cette occasion de développer des connaissances et une expérience plus riche de la vie, il faudrait inciter les jeunes migrants à revenir. Dans l'état actuel des choses, nous connaissons peu les comportements et les motivations des jeunes migrants, mais il est certain qu'une stratégie à cet égard sera des plus cruciales<sup>30</sup>. Attribuer des responsabilités accrues aux jeunes dans le développement régional, comme le font les conseils de développement régional, nous apparaît un pas dans la bonne direction. Il faudra aussi s'interroger sur l'opportunité d'adopter des mesures visant à alléger les dettes d'études des jeunes qui consentent à revenir dans la région.

### **Rehausser les compétences de la main-d'œuvre**

Nous avons plusieurs fois souligné le défi que représente le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre de la côte Ouest dans le contexte de la nouvelle économie. Un exemple très parlant : une usine moderne avoue connaître des difficultés dans l'utilisation de ses équipements en raison des faibles compétences technologiques de son personnel. La main-d'œuvre ouvrière est surtout composée de personnes plus âgées qui n'ont pas développé les compétences technologiques nécessaires, tandis que les jeunes sont partis ou ne veulent pas d'emploi saisonnier.

Le développement des ressources humaines est donc une nécessité de l'économie d'aujourd'hui. Insistons alors sur l'importance de renforcer le campus de la Memorial University à Corner Brook, notamment en matière de recherche et développement, pour stimuler la formation et l'innovation dans la région<sup>31</sup>. De même, il faut insister sur le rôle clé que jouent les campus du College of the North Atlantic pour la vitalité des régions.

Cela ne suffira pas à relever le défi. L'alphabétisation demeure un enjeu de taille, malgré les efforts qui ont été accomplis. Les regroupements de pêcheurs professionnels font leur part pour relever le défi en incluant de la formation aux compétences de base (lecture, écriture, communication, calcul) dans leur développement professionnel. Les autres industries pourraient suivre leur exemple.

### **Diversifier l'économie basée sur les ressources**

La côte Ouest reste une région de ressources. Étant donné que l'économie dite du savoir, avec sa forte insistance sur les ressources humaines et les technologies,

---

30. L'étude statistique de Dupuy, Mayer et Morissette, *Les jeunes ruraux...*, est intéressante à cet égard. Le deuxième volet de cette recherche, actuellement en cours et reposant sur une méthodologie plus qualitative, apporte un éclairage encore plus utile.

31. Si l'on se fie aux récentes annonces d'investissements du gouvernement provincial totalisant près de 10 millions de dollars dans le renforcement de ce campus, on peut conclure qu'il figure bel et bien dans son plan d'action. Voir Province of Newfoundland and Labrador, *The Economy, 2001*, p. 33.

n'a que très peu de prise dans la région, il faut entrevoir comment les ressources naturelles peuvent mieux contribuer à la croissance économique régionale. En raison de la population si peu nombreuse et dispersée, dans bien des zones, le défi n'est pas de créer une usine de centaines d'emplois, mais bien plusieurs plus petites unités de production ou entreprises de services.

Le secteur agroalimentaire est l'une des avenues qui, sans être nouvelles, permettraient un retour à la structure économique plus diversifiée qui caractérisait la région avant la pêche intensive. On pourrait considérer l'élevage du mouton et même d'espèces plus rares (alpaca, etc.). La culture et/ou la cueillette de petits fruits typiques de la région (chicoté, airelle, camarine noire, pimbina, etc.) semblent aussi constituer un créneau prometteur. L'entreprise Dark Tickle, établie à Griquet, dans la zone Nordic, a déjà développé un marché international pour des baies sauvages transformées en produits haut de gamme<sup>32</sup>. Par ailleurs, l'aquaculture d'espèces telles que les moules, la truite ou la morue pourrait prendre de l'expansion. La culture d'algues marines est un champ d'expérimentation récent qui pourrait ouvrir un créneau intéressant. Dans tous les cas, les défis complémentaires sont, premièrement, de ne pas se limiter à la production, mais d'ajouter de la valeur au produit en le transformant et, deuxièmement, de pouvoir bénéficier de politiques de subventions au transport pour acheminer les marchandises vers les marchés continentaux.

Dans le secteur du bois, l'ajout de valeur au produit n'a jamais fait partie des traditions régionales, mais pourrait constituer un aboutissement. La fabrication de meubles et d'objets d'artisanat en bois, ou de planchers de bois franc usinés, et la construction de bateaux de plaisance sont des avenues à explorer.

L'industrie des produits de la mer se situe bien sûr au premier plan de cette diversification. Le gouvernement provincial a beaucoup fait pour inciter l'industrie à diversifier les espèces débarquées et pour encourager leur transformation. Les résultats de cette stratégie sont probants : la croissance de la valeur des débarquements a été inversement proportionnelle à leur volume. La chasse au phoque et la transformation de l'ensemble de la prise (cuir, fourrure, huile, viande) sont aujourd'hui envisagées comme une avenue profitable. La pêche à la crevette s'est beaucoup développée récemment mais il reste à assurer un meilleur niveau de transformation dans la région. L'utilisation des déchets de la transformation de cette espèce pourrait s'avérer une autre option.

### **Et l'économie du savoir?**

Nous ne pensons pas que l'économie du savoir, telle qu'elle se développe actuellement dans les milieux urbains, soit une voie rapide de croissance pour la côte ouest de Terre-Neuve. Les technologies de l'information (TI), qui font rêver

---

32. *The Dark Tickle Company: A Unique Wild Berry Experience*,  
<[www.darktickle.com/index.htm](http://www.darktickle.com/index.htm)> (consulté le 30 septembre 2001).

plus d'un promoteur économique, ne pourront pas constituer une industrie dans la région, comme elles le font dans les grappes industrielles de certaines villes. Mais cela ne signifie pas que ces mêmes technologies soient exclues du renouvellement des industries traditionnelles. Au contraire, elles deviennent une des conditions de leur croissance.

Dans certaines circonstances spécifiques, il n'est pas impossible que de petites entreprises puissent offrir des services de commerce électronique ou s'insérer dans l'économie d'Internet. C'est sur cette piste que se lancent en tout cas deux des conseils de développement régional de la côte Ouest. D'abord, dans la région de Corner Brook et de Deer Lake, le conseil Humber a décidé de privilégier le secteur des TI plutôt que le secteur manufacturier. Celui-ci s'avérait de moins en moins attrayant en raison des coûts de transport élevés, alors que les TI ne sont pas aux prises avec ce problème. Comme il s'agit d'une zone urbaine, la largeur de bande passante est plus accessible et facilite le développement du secteur. Pour les intervenants de cette zone, les TI sont un moyen de faire revenir les jeunes diplômés qui ont quitté la province. L'une des applications anticipées de cette industrie est la formation, dont le campus de la Memorial University et le College of the North Atlantic, entre autres établissements, deviendraient les fournisseurs de contenu.

L'autre conseil de développement régional qui s'est engagé dans ce secteur est celui de la région de Port-aux-Basques. L'objectif de ce conseil est de créer un climat et un environnement propices au développement d'entreprises dans le secteur des TI. Utilisant une technologie sans fil à haut débit, il a créé un centre d'incubation pour héberger ces nouvelles entreprises. Ici aussi, on espère attirer des jeunes Terre-Neuviens expatriés qui sont devenus experts en TI. Mais le véritable défi de cette région est de faire des TI un outil de développement des régions rurales.

Globalement, l'économie du savoir pourra réaliser de petites percées dans la province de Terre-Neuve et Labrador, sans doute dans les agglomérations urbaines. Le gouvernement provincial semble d'ailleurs s'inspirer d'une telle perspective, dans la mesure où il ne fait pas autant la promotion de ce secteur que les autres provinces de l'est du pays.

### **Miser sur le tourisme**

S'il y a une ressource, à la fois naturelle et historique, que la côte ouest de Terre-Neuve devrait exploiter, c'est l'extrême beauté de son paysage et de son habitat. Les attributs géographiques de cette région ont été reconnus par les plus hautes instances. Le Parc national du Gros-Morne et deux lieux historiques nationaux (Port-au-Choix, L'Anse-aux-Meadows) ont été établis dans la région. On peut même y ajouter le lieu historique national de Red Bay, au Labrador, dont les visiteurs risquent fort de transiter par la côte Ouest. L'UNESCO a de plus

inscrit au patrimoine mondial le site des Tablelands, dans le Parc national du Gros-Morne, et le site archéologique de L'Anse-aux-Meadows.

La région nord regorge donc d'attractions de classe mondiale qui attirent bon nombre de touristes. Au total, ce sont environ 150 000 touristes qui ont visité Terre-Neuve et Labrador en utilisant les traversiers de Marine Atlantique en 2000. Sous le signe des Vikings, dont on célèbre le millième anniversaire de l'établissement à L'Anse-aux-Meadows, l'an 2000 a donc été une année exemplaire. Cette attraction a d'ailleurs été le site historique national de Terre-Neuve et Labrador le plus visité en 2000, ayant rapporté quelque 32 000 entrées. Le site de Port-au-Choix, qui présente les vestiges archéologiques de cultures amérindiennes et paléoesquimaudes, a accueilli quelque 14 000 visiteurs, tandis que le Parc national du Gros-Morne a enregistré 46 700 visiteurs à son centre d'accueil principal<sup>33</sup>.

La côte Ouest a la chance de pouvoir être traversée par une bonne part des visiteurs qui, débarquant à Port-aux-Basques ou arrivant par la route de St. John's, se dirigent vers ces parcs réputés. Néanmoins, le nombre de touristes reste assez restreint, en regard par exemple du million de visiteurs de l'Île-du-Prince-Édouard, et la saison est relativement courte. C'est pourquoi un effort considérable de marketing doit être déployé pour stimuler l'expansion de cette industrie. La thématique des Vikings semble avoir porté fruit dans la région nord puisque la fréquentation touristique y a crû de 15 %, alors qu'elle chutait considérablement dans les autres régions de la province (-31 % à Castle Hill, -54 % à Cape Spear, etc.). Cela vaudra sans doute le coup de reprendre une telle stratégie.

La clientèle cible de l'industrie touristique régionale est composée d'individus plus âgés, plus éduqués, intéressés par les attraits naturels et historiques de la région. C'est pourquoi l'association touristique la plus dynamique, la Viking Trail Tourism Association (VTTA), mise sur l'écotourisme et l'extension de la saison touristique en automne et au printemps, et même en hiver dans certaines régions enneigées. L'observation de la faune (baleines, phoques, orignaux, caribous) et des icebergs ainsi que les excursions dans la nature sont toutes désignées de la région. On peut y ajouter la mise en valeur de l'héritage autochtone, basque et français dans la région. Du point de vue de la VTTA, ce n'est pas la mise en place de nouvelles infrastructures qui importe, mais un investissement accru dans le marketing et une formation plus poussée des ressources humaines qui accueilleront et guideront les visiteurs. Elle s'inspire en cela de l'Islande dont le succès touristique repose sur son marketing, en l'absence presque complète d'infrastructures.

---

33. Province of Newfoundland and Labrador, *1999/2000 Travel/Tourism Indicators for Newfoundland and Labrador*, Department of Tourism, Culture and Recreation, février 2001.



L'un des secteurs associés au tourisme est la vente de souvenirs et de produits d'artisanat. Or, selon les intervenants, la plus grande part des objets vendus sont importés d'Asie; il y a donc un marché à conquérir avec des objets produits localement.

Divers intervenants espèrent que la région disposera bientôt d'une nouvelle voie d'accès grâce à un prolongement jusqu'à Terre-Neuve de la route devant relier le Québec et le Labrador. Ils comptent ainsi voir venir un nouveau flux de touristes en provenance du nord. Plusieurs autres intervenants mettent toutefois en garde contre des attentes trop élevées vis-à-vis du tourisme. Cette industrie ne peut que compléter l'économie régionale, pas s'y substituer.

## CONCLUSION

La côte ouest de Terre-Neuve arbore fièrement son héritage historique et a une conscience aiguë du chemin qu'elle a parcouru, avec ses obstacles, ses succès et ses déceptions, depuis l'entrée de la province dans la Confédération. Tour à tour économie tributaire de la traite des fourrures en régime colonial, colonie de peuplement vivant des riches ressources halieutiques et forestières, région canadienne dépendante d'une exploitation intensive du poisson de fond, cette région se trouve aujourd'hui devant le défi de se bâtir une nouvelle économie. Plus diversifiée, moins dépendante à l'égard des transferts, sensible aux besoins des marchés mondialisés, respectueuse de l'équilibre écologique et équitable envers les différents segments de la population, cette économie ne sera pas facile à ériger.

Le territoire terre-neuvien dispose aujourd'hui d'une multitude d'agences de développement qui tentent de coordonner cette adaptation économique. Leur nombre n'est pas une garantie de leur efficacité. À l'heure actuelle, accroître l'intervention ne signifierait pas une plus grande incidence sur le développement. Il faudra au contraire cibler des solutions innovatrices, comme SABRI, l'élevage des jeunes morues, la transformation des petits fruits en produits haut de gamme, etc. Il faudra aussi faire une place aux jeunes, à la fois pour les intéresser au développement de leur pays, mais aussi pour imaginer des solutions nouvelles à des problèmes inédits.

L'engagement des jeunes dans la planification et la mise en œuvre du développement ne réussira pas à endiguer leur exode. Mais le retour de plusieurs jeunes professionnels pourra procurer des modèles à suivre. Surtout, il pourra contribuer à engendrer des entreprises, des projets et des emplois qui fourniront du travail aux autres jeunes qui grandissent.

Quels que soient les chemins économiques qui seront choisis, l'un des défis fondamentaux à relever sera le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre. L'importance des compétences et, partant, de la scolarisation et de la diplomation, s'étend à tous les secteurs d'emploi, à toutes les industries. On sait que ladite nouvelle économie carbure au savoir, mais les industries traditionnelles, qui ont le plus de chances de prospérer sur la côte Ouest, requerront aussi des compétences de plus en plus poussées.

Cette région est affligée par la distance à tous les points de vue : distance des marchés, distance de la prise de décisions, distance des services. Tout développement futur fera appel au transport : transport de marchandises, de matières premières, de données numériques. À moins de vouloir sciemment laisser péri-cliter une région périphérique comme la côte Ouest, il faudra que les pouvoirs publics s'engagent dans la réduction des effets de la distance. Ici comme dans les

autres régions périphériques, une politique vigoureuse de subventions au transport nous apparaît comme la clé de voûte du développement économique régional.

## **PERSONNES CONSULTÉES**

**M. Bernard Bromley**, éditeur  
Northern Pen Newspaper  
St. Anthony

**M. Gregory Chaytor**, directeur régional associé  
College of the North Atlantic  
St. Anthony Campus  
St. Anthony

**M. Dennis Coates**, gérant  
St. Anthony Seafoods  
St. Anthony

**M. Robert Cormier**, directeur général  
Association régionale de la côte ouest inc.  
Grand' Terre

**M. John Gibbons**, agent de développement  
Northern Newfoundland  
Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Plum Point

**M. Travis Gillard**, directeur général  
Nordic Economic Development Corporation  
Flowers Cove

**M. Keith Hillier**  
1st Video Enterprises Inc.  
Burnt Islands

**M<sup>me</sup> Carolyne Lavers**, agente de développement économique  
Department of Development and Rural Renewal  
Port Saunders

**M. Randy Letto**, directeur du marketing  
Viking Trail Tourism Association  
St. Anthony

**M. Richard May**, directeur général  
Nortip Development Corporation  
Plum Point

**M<sup>me</sup> Mélinda Morazé**, agente de développement économique  
Association régionale de la côte ouest inc.  
Grand' Terre

**M. Gary O'Brien**, directeur  
Développement des ressources humaines Canada  
Port-aux-Basques

**M. Everett Osmond**, maire  
Ville de Woody Point  
Woody Point

**M. Jan Peddle**, directeur général  
Marine and Mountain Zone Corporation  
Port-aux-Basques

**M. David Simms**, directeur général  
Great Northern Peninsula  
Development Corporation  
Plum Point

**M. Sean St. George**, directeur général  
Red Ochre Regional Board Inc.  
Parson's Pond

**M. Dean Wheeler**, directeur général  
Humber Economic Development Board Inc.  
Corner Brook

**M<sup>me</sup> Cathy Whitehead**, co-proprétaire  
Alpacas of Newfoundland  
Port-au-Port